Pêches et Océans Canada Fisheries and Oceans Canada

VOL 23 ÉDITION MENSUELLE N° 01
30 JANVIER 1998

ÉDITION DE L'EST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

100 à 159

SOMMAIRE

		Page
Partie I	Renseignements généraux et surla sécurité	1 à 34
Partie II	Corrections aux cartes	35 à 55
Partie III	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	Néant
Partie IV	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	57 à 83
Partie V	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	85 à 89

Direction générale des Services à la navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet: http://www.notmar.com

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veuillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs.*

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - *Les Avis aux navigateurs,* publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs.* Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *iii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs.* Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs.*

NOTA: This publication is also available in English.

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1

Nom de la station	Numéros d'identité des stations de référence	Identité de la station DGPS	Pos. géogr. Latitude Longitude	Fréquence [khz]	Bits/sec.
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 32 W	315	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 18 W	296	200
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 48 N 71 09 W	309	200
Partridge Island N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 W	295	200
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 47 W	319	200
Fox Island N.-É.	336,337	934	45 19 N 61 04 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 39 N 53 04 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 34 N 59 09 W	290	200

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

Actuellement, 10 stations DGPS Phase 1 assurent un service opérationnel initial (SOI) qui a été déclaré par un Avis aux navigateurs publié en septembre 1996. Huit autres stations seront installées en 1997. Le service entièrement opérationnel (SEO) sera déclaré dès que la période de validation sera terminée avec succès.

La Garde côtière canadienne a reçu dernièrement des rapports concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement ce signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

À l'exception de ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS. Nous ne prévoyons pas en rencontrer non plus à l'avenir.

Rapport de divergence pour le DGPS

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. L'annonce a été faite en août 1996 à l'effet que 10 stations DGPS assuraient un service opérationnel initial (SOI). Huit autres stations DGPS seront mises en oeuvre à l'automne 1997.

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant un service entièrement opérationnel (SEO). On prévoit que cette annonce sera faite en décembre 1997. Le service entièrement opérationnel DGPS prévoit respecter les normes des niveaux de service annoncées et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante :

Directeur des Aides maritimes
344 rue Slater, 6ième étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

DGPS station anamoly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'usager

Vessel name / Nom du navire:_____Destination:_____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie :_____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie :_____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie:_____Duration / Durée:____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur:_____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.:_____kHz SS:_____dB SNR:_____dB
DOP Geometry / Géométrie DOP :_____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui_____
__No / Non_____
Comments / Commentaires: _____
_____
_____
_____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom:_____
Phone / Téléphone :_____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction:_____Speed / Vitessse:_____KTS
Temp. °C: _____VIS:_____N.M.
Sea State / État de la mer :_____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage :_____
Time of the storm / Heure de l'orage:_____UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabriquant:_____Model:_____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabriquant :_____Model:_____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui :_____No / Non :_____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui:_____No / Non :_____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabriquant:_____Model:_____
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui:_____No / Non:____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui:_____No / Non:_____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation :_____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

1) Fax / Par télécopieur : 613-998-2428 attention AWAD.

2) Mail / Par la poste: Director Marine Aids
344 Slater Street, 6 th floor
Ottawa, Ontario
K1A 0N7

Canada

Legend/ Légende

Position : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.

KTS : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.

N.M. : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.

Freq. kHz : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .

SS : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.

SNR : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .

DOP (dilution of precision): Measure of the geometrical «strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10

SVCEI / ECDIS : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.

- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.

- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornes de brume sont cédées gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétroréfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, notamment dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et armateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

NOTA: Cet Avis remplace l'Avis précédent concernant le Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne.

RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques complèteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment ou les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
Garde côtière canadienne
C.P. 5667, St. John's, T.-N.
A1C 5X1

RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques complèteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment ou les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant régional Aides à la navigation
C.P. 1000, Dartmouth, N.-É.
B2Y 3Z8
Téléphone: (902) 426-3151

RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service aux standards nationaux durant la période s'étendant entre les années 1997-2000 et la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies complèteront le système (réduit) d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Ces mesures seront mises en place dès le 1er avril 1997

IDENTITÉ DES MESURES
1) Introduction du DGPS
2) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.
3) Mise hors service de 12 feux de référence majeurs sur les 25 existants.
4) Privatisation de 200 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.
5) Réduction de 33% (50) des feux de référence / quai
6) Conversion de 20% (29) des bouées lumineuses de plaisance en non-lumineuses.
7) Abandon de 20 aides fixes dans les chenaux de plaisance.

Des avis à la navigation (L-3072/96, L-3117/96 et L-0107/97) et un avis aux navigateurs (859P/96) détaillé ont été publié dernièrement, demandant aux navigateurs leurs commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres avis à la navigation et avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à obtenir une copie de l'avis aux navigateurs détaillé (859P/96) ou à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question peuvent le faire par écrit en s'adressant à:

Surintendant Aides à la navigation,
101 boulevard Champlain, Québec (QUÉ), G1K 7Y7

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques complèteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région du Centre et de l'Arctique le 1er avril 1997.

MESURES
1) Modification des emplacements DGPS à Cardinal et Wiarton en Service d'exploitation initial, de concert avec la Garde côtière américaine, pour assurer la couverture complète des Grands lacs/Voie Maritime du St-Laurent d'ici décembre 1997.
2) Enlèvement ou désinvestissement de 700 aides à la navigation, fixes et flottantes, dans le réseau de la rivière Athabasca.
3) Enlèvement d'environ 20 aides flottantes dans l'Arctique Ouest du détroit Simpson, Cambridge Bay, Gjoa Haven et Spence Bay.
4) Privatisation de 30 bouées dans la rivière Napanee et d'environ 120 aides à la navigation, fixes et flottantes, dans le Nord de l'Ontario en raison des eaux non cartographiées ou insuffisamment cartographiées.
5) Enlèvement ou désinvestissement d'environ 30 feux de référence ou de feux de quai de concert avec les projets des Ports pour petites embarcations ou Ports et Havres Canada.
6) Conversion d'environ 20 bouées lumineuses en bouées non lumineuses dans les chenaux de plaisance.
7) Enlèvement de 50 aides flottantes à la navigation dans les chenaux commerciaux.
8) Désinvestissement d'une station de phare et de la propriété connexe.
9) Retrait du service ou transfert de 14 signaux de brume sur le lac Supérieur.
10) Enlèvement ou réduction de 31 grosses aides flottantes à la navigation dans les Grands lacs.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment ou les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Programme des Aides maritimes
Région du Centre et de l'Arctique
201, rue Front North, Suite 703
Sarnia, Ontario, N7T 8B1
Téléphone(519)383-1816
Télécopieur(519)383-1995

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP**.....

VILLE ..... **CODE POSTAL** .....

PROVINCE.....**PAYS**.....

NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP**.....

VILLE.....**CODE POSTAL**.....

PROVINCE.....**PAYS**.....

N^o^ *d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette*.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

NOUVELLE PUBLICATION
DU SERVICE
HYDROGRAPHIQUE
DU CANADA

MAINTENANT DISPONIBLE

INSTRUCTIONS NAUTIQUES
NOUVEAU FASCICULE

CEN 306
BAIE GEORGIENNE

Index	Page	No. d'avis

NATIONALE

CANADA - Liste des cartes touchées par les Avis (T) et (P) en vigueur le 26 décembre 1997.	125	9-12
- Sommaire des Avis Temporaires et Préliminaires en vigueur le 26 décembre 1997	126	13-24
PUBLICATION DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE - Nouvelle édition des Instructions nautiques	152	25
PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - Bulletins sur la sécurité des navires - 1997.	129	3,4
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation matricielles.	159	1-3
- Cartes électroniques de navigation.	146	1
- Dates de l'édition courante des cartes	141	25-34
- Renseignement concernant les dépositaires de cartes du SHC	135	4-8

ARCTIQUE

BAIE D'HUDSON - ESKIMO POINT - Profondeurs	100	54
TERRITOIRES DU NORD-OUEST - BATHURST INLET - ABORDS DE TRIPLE ISLANDS - Profondeurs moindres	149	55

MARITIMES

BAIE DE FUNDY - ANNAPOLIS BASIN - DIGBY - Feu à être supprimé	128(P)	41
- LETETE PASSAGE ET BLISS ISLAND - Bouées, feu et signal de brume.	106	41,42
DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - Pont de la Confédération.	148	8,9
NOUVELLE-ÉCOSSE - Plates-formes de forage et de production au large	133	24,25
NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD - PORT D'HALIFAX - Zones de pratiques de tir et d'exercices.	155	39
NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - Zones de pratiques de tir et d'exercices	111	37,38
- COUNTRY ISLAND - Signal de brume.	121	35
- PORT L'HEBERT - SHINGLE ROCK - Bouée	107	40,41

GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT

Index	Page	No. d'avis

BAIE DES CHALEURS - BAIE DE CASCAPÉDIA - Fermes marines	154	41
- POINTE DE PASPÉBIAC - QUAI DE CHANDLER - Feux	113	40
GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLES DE LA MADELEINE - Profondeurs moindres.	116(P)	35,36
- CAP-AUX-MEULES - Feu	117	37
- CAP DU PHARE - Feu	114	37
- GRANDE ENTRÉE - Feu à secteurs	115(P)	35
.....	145	36
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - BIG TIGNISH - Signal de brume	139	40
QUÉBEC - RIVIÈRE SAGUENAY - Profondeurs moindres	150	43,44
FLEUVE SAINT-LAURENT - CAP AUX OIES AU SAULT-AUX-COCHONS - ÎLE AUX COUDRES - Profondeurs moindres	140(P)	44,45
GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT (SUITE)		
FLEUVE SAINT-LAURENT - CAP DE LA TÊTE AU CHIEN - PORT DE GROS-CACOUNA - Signal de brume et bouée	112	43
- CAP-SANTÉ - Feux d'alignement - Balise	144(P)	46,47
- DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT - Profondeurs moindres	151	47
- FORESTVILLE - Bouée	123	43
- HAVRE SAINT-PIERRE - Annexe graphique	120	39,40
- ÎLE AUX COUDRES - POINTE DE LA PRAIRIE - Signal de brume	118	45
- ÎLES DE LA MADELEINE - CAP-AUX-MEULES - Signal de brume	134	36,37
- LÉVIS - Profondeurs	127	46
- MATANE - Modifications à la carte	122	42,43
- PORT DE MONTRÉAL - QUAI LAURIER - Postes d'amarrage	157	48
- ÎLE AUX CERFEUILS - Obstacle submergé	142(T)	48
- PORT DE TROIS-RIVIÈRES - Profondeurs moindres - Limite de zone maintenue	110	47,48
- SAINT-NICOLAS - Émissaires, caissons et profondeurs	143	46
- SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL - Profondeur	156	47
CENTRE		
LAC ÉRIÉ - KINGSVILLE - LEAMINGTON - Annexes graphiques - Notes	124	53
- PORT COLBORNE - Feu antérieur à être supprimé	104(P)	3
- PORT DE WHEATLEY - Annexe graphique	109	52,53
- WEST END - KINGSVILLE - Bouée	136	53
LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - BLACK BAY - Modifications à la	130	50,51

carte. .....
- BYNG INLET À KILLARNEY - Modifications à la carte..... 132 51,52
- PICKEREL RIVER À BAD RIVER - Roches..... 131 52
- THUNDER BAY ISLAND - Signal de brume..... 137 53,54

LAC ONTARIO - HAMILTON HARBOUR - Bouée..... 101 50
- PORT CREDIT - INNER HARBOUR - Feux et balise de jour..... 147 50
- WELLERS BAY - Bouées..... 108 49,50

LAC SUPÉRIEUR - Signaux de brume à être privatisés..... 103(P) 3

MANITOBA - LAC WINNIPEG - Bouées et feu..... 138 54, 55

QUÉBEC - RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - LAC DES DEUX-MONTAGNES - ANSE DE VAUDREUIL - Profondeurs moindres..... 153 48,49

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - LAKE ST-LAWRENCE, PARTIE EST - Hauts-fonds..... 102 49

AVIS 119/98 NON PUBLIÉ.

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page
1202	150	43,44
1203	150	43,44
1233	118	45,46
	140(P)	44,45
LC 1234	112	43
LC 1235	112	43
LC 1236	122	42,43
	123	43
1310	142(T)	48
	157	48
1313	110	47,48
	156	47
1314	144(P)	46,47
	151	47
1315	143	46
1316	127	46
1414	102	49
1510	153	48,49
2021	108	49,50
2048	147	50
2061	108	49,50
2067	101	50
2069	108	49,50
LC 2077	147	50
2086	147	50
LC 2122	109	52,53
LC 2123	136	53
2181	124	53
LC 2200	137	53,54
2204	130	50,51
	131	52
	132	51,52
2205	132	51,52
LC 2244	130	50,51
	131	52
LC 4011	106	41,42
LC 4013	121	35
LC 4023	139	40
LC 4024	139	40
4124	106	41,42
4202 (Int. 4633)	111	37,38
4203 (Int. 4632)	111	37,38
LC 4227	121	35
LC 4233	121	35
LC 4234	111	37,38
	121	35
LC 4237 (Int. 4631)	155	39
LC 4240	107	40,41
LC 4321	121	35
4331	106	41,42
4396	128(P)	41
4429	120	39,40
LC 4451	114	37
	134	36,37
	145	36
LC 4486	113	40
	154	41
4921	113	40
LC 4951	114	37
	117	37
	134	36,37
	145	36
4954	115(P)	35
	116(P)	35,36
4956	117	37
	134	36,37
5398	100	54
5399	100	54
6241	138	54,55
6242	138	54,55
6243	138	54,55
7780	149	55
7781	149	55

***146 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADACartes électroniques de navigation.**

Nota: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de:Nautical Data International Inc.
B.P. 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636
(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
1. Nouvelles cartes.					
	Newfoundland/Terre-Neuve				
76172	Bay of Exploits - Southeast Portion NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 4599.	------	22 août/97		Voir Nota (2)
76338	Bonavista Bay - Southern Portion NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 4855	------	10 oct./97		Voir Nota (2)

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-086)

***159 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADACartes électroniques de navigation matricielles.**

Nota: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de:Nautical Data International Inc.
B.P. 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636
(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
1. Nouvelles cartes					
	Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent				
4428R/M	Havre de Natashquan et les Approches/and Approaches	1:10 000	6 oct./78		Voir Nota (2)
4429R/M	Havre Saint-Pierre et les Approches/and Approaches	1:20 000	4 juin/93		Voir Nota (2)
4432R/M	Îles de Mingan	1:69 658	15 juin/90		Voir Nota (2)
4453R/M	Île à la Brume à/to Pointe Curlew	1:70 150	17 déc./82		Voir Nota (2)
4468R/M	Île du Petit Mecatina aux/to Îles Sainte-Marie	1:75 230	12 juil./85		Voir Nota (2)
4470R/M	Blanc-Sablon à/to Middle Bay	1:36 643	4 janv./80		Voir Nota (2)
4471R/M	Baie au Saumon à/to Baie des Homards	1:36 500	11 août/89		Voir Nota (2)
4473R/M	Île de la Grande Passe aux/to Îles Bun	1:36 600	25 nov./77		Voir Nota (2)
4474R/M	Îles Bun à/to Baie des Moutons	1:36 500	31 déc./76		Voir Nota (2)
	Newfoundland/Terre-Neuve				
4598R/M	Bay of Exploits - Sheet IV (Northeast)	1:24 650	21 janv./83		Voir Nota (2)
4652R/M	Humber Arm - Meadows Point to Humber River	1:14 600	31 oct./80		Voir Nota (2)
4665R/M	St. Margaret Bay and Approaches	1:18 295	8 mai/81		Voir Nota (2)

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
Nouvelles cartes (suite)					
4666R/M	St. Barbe Point to Old Ferolle Harbour	1:25 000	20 juin/86		Voir Nota (2)
4667(A)R/M	Flower's Cove	1:12 000	13 août/76		Voir Nota (2)
4667(B)R/M	St. Barbe Harbour	1:4 000	13 août/76		Voir Nota (2)
4705R/M	Belle Isle	1:40 000	6 août/76		Voir Nota (2)
4885R/M	Port Harmon and Approaches/et les Approches	1:40 000	12 fév./88		Voir Nota (2)
	Atlantic Ocean/Océan Atlantique				
8010R/M	Grand Bank - Southern Portion/Partie Sud	1:350 000	26 mai/89		Voir Nota (2)
8011R/M	Grand Banks, Northern Portion/Grands Bancs, Partie Nord	1:350 000	30 déc./94		Voir Nota (2)
8012R/M	Flemish Pass/Passe Flamande	1:350 000	4 nov./94		Voir Nota (2)
8013R/M	Flemish Cap/Bonnet Flamande	1:350 000	4 nov./94		Voir Nota (2)
8014R/M	Grand Banc/Grand Bank - Partie Nord-Est/Northeast Portion	1:350 000	18 nov./94		Voir Nota (2)
	Newfoundland/Terre-Neuve				
8015R/M	Funk Island and Approaches/et les Approches	1:350 000	16 déc./94		Voir Nota (2)
8048R/M	Cape Harrison to/à St. Michael Bay	1:500 000	30 déc./94		Voir Nota (2)

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
2. Nouvelle édition					
	Newfoundland/Terre-Neuve				
4845R/M	Renews Harbour to/à Motion Bay	1:60 000	12 sept./97		Voir Nota (2)

(AMA8035-10-35) (MPO-H98-018)

***103(P) LAC SUPÉRIEUR - Signaux de brume à être privatisés.**

Référence: Avis 480(P)/96

La Garde côtière canadienne propose de privatiser les signaux de brume de Michipicoten Harbour
(L.F. 1093)(47°56'33" N 84°54'27" W)(Carte 2315) et de Thunder Bay Main (L.F. 1152)(48°25'58" N 89°11'45" W (Carte 2314).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les 3 mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Garde côtière canadienne, 28 Waubeek St., B.P. 310, Parry Sound, Ontario, P2A 2X4, Tél.: (705) 746-2196, Facsimilé (705) 746-6953. Programme d'aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 1000, Prescott, Ontario, K0E 1T0, téléphone (613) 925-2865, ext. 215, Facsimilé (613) 925-5540. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(AMA8035-10-21) (GCC-D97-015)

***104(P) LAC ÉRIÉ - PORT COLBORNE - Feu antérieur à être supprimé.**

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le feu antérieur de Port Colborne (L.F. 560.6) (42°52'40".9 N 79°14'52".3 W) commencant au début de la saison de navigation 1998.

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les 3 mois suivant la date de publication du présent Avis à M. Steven D. Lear, Surveillant, Programme d'aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 1000, Prescott, Ontario, K0E 1T0, téléphone (613) 925-2865, ext. 215, Facsimilé (613) 925-5540. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(AMA8035-10-7-14) (GCC-B97-049)

***129 PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - Bulletins sur la sécurité des navires - 1997.**

Les bulletins suivants ont été publiés en 1997:

No. 1	le 6 janvier 1997	Code maritime international des marchandises dangereuses
No. 2	le 7 mars 1997	Remplacement du bloc de piles des RLS Alden Satfind-406™ - modèles M1, M2 (canadiens), M3, M4(É.-U.)
No. 3	le 16 avril 1997	Incendie causé par la chaleur d'une lampe de soute à cargaison
No. 4	le 6 mai 1997	Exigences relatives aux effectifs minimaux àl'entrée dans les eaux de l'est du Canada
No. 5	le 29 mai 1997	Système des régimes de glaces pour la navigation dans l'Arctique
No. 6	le 5 juin 1997	Cargaisons - fumigation
No. 7	le 13 juin 1997	Éléments textiles des gilets de sauvetage et des vêtements de flottaison individuels
No. 8	le 4 juillet 1997	Risque de choc électrique - alimentation externe
No. 9	le 28 juillet 1997	Les ordinateurs et l'an 2000
No. 10	le 22 août 1997	Incendie dans le vracquier auto-déchargeur « Ambassador » rapport du BST N° M94M0057 Recommandation - M96-08
No. 11	le 14 oct 1997	Boucle de levage de gilet de sauvetage de type normalisé
No. 12	le 11 déc 1997	Édition spéciale - 1997 - Bulletins de la sécurité des navires Liste des mots-clés par ordre alphabétique

On peut obtenir des exemplaires simples de ces bulletins en s`adressant à:

Transports Canada
Sécurité maritime
AMSK, Patricia Doris, tél. 998-0594
télécopieur # (613) 991-5670
Place de Ville "Tour C"
10e étage, 330, rue Sparks
Ottawa, (Ontario)
K1A 0N8

(AMA8035-10-1) (GCC-H98-001)

*135 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Renseignement concernant les dépositaires de cartes du SHC.

1 - NOUVEAUX DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES

Halltech Environmental Inc.
503 Imperial Road North, Unit #2
Guelph, Ontario
N1H 6T9
Tel: (519) 766-4568
Fax: (519) 766-0729
Email: halltech@sentex.net
Web: www.sentex.net/~halltech

Marina Port-Lewis 1996
264, chemin de Planches
Saint-Anicet, Québec
J0S 1M0
Tel: (514) 264-4030, 264-6176
Fax: (514) 264-4643

2 - CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE

ANCIENNE ADRESSE

Big Rideau Lake Association
P.O. Box 93
Portland, Ontario
K0G 1V0
Tel: (613) 272-3629

Cranberry Resort Marina
P.O. Box 4099
Collingwood, Ontario
L9Y 4T9
Tel: (705) 444-1251
Fax: (705) 446-0270

Donevan's Hardware Ltd.
135 King Street East
P.O. Box 668
Gananoque, Ontario
K7G 2V2
Tel: (613) 382-2197

NOUVELLE ADRESSE

Big Rideau Lake Association
30 Colborne Street
P.O. Box 93
Portland, Ontario
K0G 1V0
Tel: (613) 272-3629

Cranberry Marina
1 Harbour Street
Collingwood, Ontario
L9Y 4T9
Tel: (705) 444-1251
Fax: (705) 446-0270

Donevan's Hardware Ltd.
135 King Street East
P.O. Box 668
Gananoque, Ontario
K7G 2V2
Tel: (613) 382-2197
Fax: (613) 382-1351

2 CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE (suite)

ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
Eastport Marine Ltd. 144 Montague Street P.O. Box 789 Lunenburg, Nova Scotia B0J 2C0 Tel: (902) 634-4004 Fax: (902) 634-9199	Atlantic Electronics Ltd. 144 Montague Street P.O. Box 789 Lunenburg, Nova Scotia B0J 2C0 Tel: (902) 634-4004 Fax: (902) 634-9199
Gallivan's Book Store 136 Castle Street Newcastle, New Brunswick E1V 2L7 Tel: (506) 622-4588	Gallivan's Book Store 136 Newcastle Blvd. Miramichi, New Brunswick E1V 2L7 Tel: (506) 622-4588
The Hinckley Co. Shore Road, P.O. Box 699 Southwest Harbor, ME 04679 U.S.A. Tel: (207) 244-5531 Fax: (207) 244-9833	The Hinckley Co. Shore Road, P.O. Box 699 Southwest Harbor, ME 04679 U.S.A. Tel: (207) 244-7100 Fax: (207) 244-9322
Mapworld Services Inc. 209 - 6 Avenue SW Calgary, Alberta T2P 0R2 Tel: (403) 294-0393 Fax: (403) 262-1460	Mapworld Services Inc. 213 - 6 Avenue SW Calgary, Alberta T2P 0R2 Tel: (403) 294-0393 Fax: (403) 262-1460
Nova Scotia Geomatics Centre Dept. of Housing & Municipal Affairs 16 Station Street Amherst, Nova Scotia B4H 3E3 Tel: (902) 667-7231 Fax: (902) 667-6008	Nova Scotia Geomatics Centre Dept. of Housing & Municipal Affairs 160 Willow Street Amherst, Nova Scotia B4H 3W5 Tel: (902) 667-7231 1-800-798-0706 (NS & PEI) Fax: (902) 667-6008

2 CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE (suite)

ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
N.B.G.I.C. 15 King Square North, 2nd Floor P.O. Box 5001 Saint John, New Brunswick E2L 4Y9 Tel: (506) 658-2419 Fax: (506) 658-2156	N.B.G.I.C. 15 King Square North, 2nd Floor P.O. Box 5001 Saint John, New Brunswick E2L 4Y9 Tel: (506) 643-6200 Fax: (506) 658-2156
The Opinicon Ltd. R.R. #1, Elgin Chaffey's Locks, Ontario K0G 1C0 Tel: (613) 359-5233 Fax: (613) 359-6527	The Opinicon Ltd. Chaffey's Locks R.R. #1 Elgin, Ontario K0G 1E0 Tel: (613) 359-5233 Fax: (613) 359-6527
Okeechobee Lodge and Marine Resort Lt P.O. Box 685 Little Current, Ontario P0P 1K0 Tel: (705) 285-5019 Fax: (705) 285-5024	Okeechobee Lodge 941 Dominion Avenue Midland, Ontario L4R 4W2 Tel: (705) 527-1782 Fax: (705) 285-5024
Outdoor Spectacular 130 Davis Drive, Unit 11 Newmarket, Ontario L3Y 2N1 Tel: (905) 836-9252 Fax: (905) 836-0889	Outdoor Spectacular 180 Davis Drive Newmarket, Ontario L3Y 2N4 Tel: (905) 898-4067 Fax: (905) 898-6763
Paragon Marina Inc. Baxter Road West P.O. Box 98 Honey Harbour, Ontario P0E 1E0 Tel: (705) 756-2402 Fax: (705) 756-3898	Paragon Marina Inc. Picnic Island Road P.O. Box 98 Honey Harbour, Ontario P0E 1E0 Tel: (705) 756-2402 Fax: (705) 756-3898

2 CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE (suite)

ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
Podium Sports Sport Gaston Gauthier Inc. 1375, boul. Wallberg Dolbeau, Québec G8L 1H3 Tél: (418) 276-4923 Fax: (418) 276-8829	Podium Sports Sport Gaston Gauthier Inc. 1375, boul. Wallberg Dolbeau, Québec G8L 1H3 Tél: (418) 276-3010 Fax: (418) 276-8829
Port Whitby Marine Supplies 1636 Charles Street, Unit 3 Whitby, Ontario L1N 1B9 Tel: (905) 668-4077 Fax: (905) 668-0412	Port Whitby Marine Supplies 1636 Charles Street, Unit 2 Whitby, Ontario L1N 1B9 Tel: (905) 668-4077 Fax: (905) 668-0412
The Sportsman's Inn 3 Commissioner Street Killarney, Ontario P0M 2A0 Tel: (705) 287-2242 Fax: (705) 287-2691	The Sportsman's Inn 37 Channel Street Killarney, Ontario P0M 2A0 Tel: (705) 287-2411 Fax: (705) 287-2691
Podium Sports Sport Gaston Gauthier Inc. 1375, boul. Wallberg Dolbeau, Québec G8L 1H3 Tel: (418) 276-4923 Fax: (418) 276-8829	Podium Sports Sport Gaston Gauthier Inc. 1375, boul. Wallberg Dolbeau, Québec G8L 1H3 Tel: (418) 276-3010 Fax: (418) 276-8829
W.H. Dalley 305 Main Street P.O. Box 7 Springdale, Newfoundland A0J 1T0 Tel: (709) 673-3614 Fax: (709) 673-4744	W.H. Dalley 327 Main Street P.O. Box 7 Springdale, Newfoundland A0J 1T0 Tel: (709) 673-3614 Fax: (709) 673-4744

2 CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE (suite)

ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
Wasaga Marine Limited Site 316, Box 9, R.R. #3 1227 Mosley Street Wasaga Beach, Ontario L0L 2P0 Tel: (705) 429-2100 Fax: (705) 429-3523	Wasaga Marine (1996) Limited 1237 Mosley Street Wasaga Beach, Ontario L0L 2P0 Tel: (705) 429-2100 Fax: (705) 429-3523
Washburn Boat Shop 116 Ben Street Newcastle, New Brunswick E1V 1C6 Tel: (506) 622-4273	Washburn Boat Shop 137 Oak Point Road Oak Point, New Brunswick E1V 7K5 Tel: (506) 622-4273

3 - LES SUIVANTS NE SONT PLUS DES DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES DU SHC

A.J. Services Marins Inc.
Port de Plaisance de Longueuil
101, chemin de la River
Longueuil, Québec
J4H 3Z2
Tel: (514) 674-9035
Fax: (514) 674-9499

Blunt's Barge
P.O. Box 2288
1241 Sandy Lane
Sarnia, Ontario
N7T 7L7
Tel: (519) 344-0772
Fax: (519) 344-0772

The Bosun's Locker
53 Yonge Street
Portsmouth Olympic Harbour
Kingston, Ontario
K7M 6G4
Tel: (613) 542-0632

Compass Rose
c/o Power Plus Marine
314 Lakeshore Road East
Mississauga, Ontario
L5G 1H4
Tel: (905) 274-0113

Port of Churchill
Canada Ports Corporation
P.O. Box 700
Churchill, Manitoba
R0B 0E0
Tel: (204) 675-8823
Fax: (204) 675-2550

Pathfinder II
254 Highway 17 East
Sturgeon Falls, Ontario
P0H 2G0

3 - LES SUIVANTS NE SONT PLUS DES DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES DU SHC (suite)

United Marine Supply
Box 1373, Hwy 21 North
Port Elgin, Ontario
N0H 2C0
Tel: (519) 389-4232
Fax: (519) 389-4364

Captain's Marine Supply
3015 Detroit Avenue
Cleveland, OH 44113
U.S.A.
Tel: (216) 621-1026
Fax: (216) 621-1722

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-084)

***148 DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - Pont de la Confédération.**

À compter de 0100 UTC le 25 novembre 1997, les navires dont le déplacement est supérieur à 1425 tonnes et qui circulent sous le Pont de la Confédération devront passer uniquement par la travée de navigation principale située entre les piliers P21 et P22.

Les navires à l'approche du pont doivent suivre l'axe d'alignement allant des deux bouées de chenal de la traversée du détroit (Priv), mouillant respectivement à 46°17' N 63°52'.3 W et 46°09'.4 N 63°39'.9 W.

Les restrictions suivantes s'appliquent:

Tonnage maximal:	Navires à passagers	32 600 tonnes de déplacement
	Navires de charge	47 000 tonnes de déplacement
Vitesse maximale:	Navires à passagers	11 noeuds par rapport au fond à moins de 5 milles marins du Pont
	Navires de charge	8 noeuds par rapport au fond à moins de 5 milles marins du Pont
Tirant d'eau maximal:	Tous les navires	15 mètres
Tirant d'air maximal:	Tous les navires	48 mètres
Largeur maximale:	Tous les navires	35 mètres

Les navires ayant un déplacement de plus de 1 425 tonnes doivent circuler en sens unique alterné sur une distance de cinq (5) milles marins de part et d'autre du Pont de la Confédération. Sauf en cas d'urgence, aucun navire ne doit dépasser un autre navire, rencontrer un autre navire, virer de bord ou mouiller à moins de un quart (1/4) de mille de chaque côté de l'axe central de la travée de navigation principale.

Aucun navire dont le déplacement est supérieur à 1 425 tonnes ne doit circuler sous le pont si la visibilité est inférieure à un mille marin et demi (1 1/2).

Les navires ayant un déplacement maximal de 1 425 tonnes, autre que les

combinaisons remorqueur-remorqué, peuvent passer sous le Pont de la Confédération entre les piliers P3 et P4 du côté de l'Île-du-Prince-Édouard et entre les piliers P42 et P44 du côté du Nouveau-Brunswick.

Les restrictions suivantes d'appliquent:

Tonnage maximal:	1 425 tonnes de déplacement
Vitesse maximale:	15 noeuds par rapport au fond
Tirant d'eau maximal:	Entre les piliers P3 et P5, 10 mètres Entre les piliers P42 et P44, 5,5 mètres
Tirant d'air maximal:	28 mètres

Le pilotage est obligatoire à proximité du Pont de la Confédération dans le cas de tous les navires d'une jauge brute supérieure à 1 500 tonneaux.

Pour de plus amples renseignements sur les exigences de navigation à proximité du Pont, les navigateurs peuvent communiquer avec le Directeur régional, Transports Canada, Sécurité
maritime, 45 Alderney Drive, C.P. 1013, Dartmouth (N.-É.), B2Y 4K2,Tél. 902-426-9321.
Facs.: 902-426-6657
Les Avis 437/94 et 362/97 sont annulés.

Vous pouvez dorénavant trouver les renseignements sur les STM qui ont été publiés dans l'Avis aux navigateurs n° 437/94 dans l'Avis 25 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs.

Cartes 4321, 4406.

(AMA8035-10-1) (GCC-H98-002)

***125 LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS (T) ET (P)**
EN VIGUEUR LE 26 DÉCEMBRE 1997
(Révisée et promulguée quatre fois par année)

(Référence: Avis 557/97 annulé)

CARTE	AVIS (T) OU (P)
1202	632(P)/93
1203	133(T)/93
1223	454(P)/97, 549(P)/97

1230	379(T)/95
1233	275(T)/97, 394(T)/97
L/C 1235	129(P)/97
1310	616(T)/97
1312	439(T)/96
1313	65(T)/95
1314	170(T)/92, 863(T)/93, 864(T)/93, 865(T)/93, 679(P)/97
1315	546(T)/97
1316	430(T)/97
1317	240(P)/94
1338	75(T)/92, 438(T)/96
1339	68(P)/91, 75(T)/92
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 433(T)/96
1409	106(P)/97, 120(P)/97, 299(P)/97
1510	214(P)/92, 563(P)/92, 407(T)/97
1553	531(P)/97, 563(P)/97
2021	747(P)/96
2022	651(T)/91
2023	525(T)/92
2028	826(T)/85
2048	218(P)/96
2054	219(P)/96, 484(P)/97
L/C 2058	476(T)/94, 484(P)/97
2061	484(P)/97
2067	308(P)/96, 603(T)/96
2069	650(P)/95, 747(P)/96
L/C 2077	90(T)/90, 476(T)/94, 683(P)/95, 739(P)/95, 218(P)/96, 308(P)/96, 603(T)/96, 624(P)/96
2085	683(P)/95, 739(P)/95, 624(P)/96
2086	90(T)/90, 683(P)/95, 739(P)/95, 218(P)/96, 308(P)/96, 603(T)/96, 624(P)/96
L/C 2100	812(T)/92, 367(P)/97
L/C 2110	121(P)/94
L/C 2120	303(P)/96
L/C 2121	244(T)/95
L/C 2122	812(T)/92, 367(P)/97
L/C 2123	812(T)/92, 162(P)/94, 507(P)/96
2181	725(T)/91, 762(P)/93, 770(P)/93, 121(P)/94, 244(T)/95
L/C 2200	175(P)/94, 176(P)/94, 178(P)/94, 180(P)/94
L/C 2201	115(P)/94, 182(P)/94
2202	367(T)/88, 811(P)/91, 123(P)/92, 172(P)/93, 54(P)/94, 332(P)/97, 403(P)/97
2204	115(P)/94
2205	115(P)/94
2222	367(T)/88
L/C 2228	965(T)/91, 175(P)/94, 176(P)/94, 177(P)/94, 178(P)/94
2235	180(P)/94, 182(P)/94
2239	367(T)/88, 333(P)/97, 336(P)/97, 403(P)/97, 533(P)/97
L/C 2245	115(P)/94
2250	361(P)/97
2251	703(T)/92, 368(P)/97, 369(T)/97
2257	380(P)/91
2259	53(P)/94
2260	965(T)/91, 175(P)/94, 176(P)/94
2261	176(P)/94, 177(P)/94, 178(P)/94
2268	380(P)/91, 53(P)/94
2273	180(P)/94
2282	182(P)/94
2289	334(P)/97, 335(P)/97, 533(P)/97
2291	769(T)/91, 177(P)/94, 178(P)/94
2292	179(P)/94, 736(P)/95
2297	368(P)/97, 369(T)/97
2298	180(P)/94
2299	380(P)/91, 53(P)/94
2303	450(P)/97

2304	51(P)/94, 450(P)/97
2305	450(P)/97
2312	439(P)/97, 450(P)/97
4000	529(P)/95
L/C 4001 (INT 404)	707(T)/93, 163(T)/94, 678(T)/94, 529(P)/95
LC 4003	529(P)/95
LC 4006	529(P)/95
L/C 4010	70(P)/93, 350(P)/94, 420(P)/95
LC 4013	529(P)/95, 351(P)/96
L/C 4015	192(T)/95
L/C 4016	323(P)/88, 356(P)/90, 619(T)/93, 105(T)/94, 108(T)/94, 359(T)/94, 444(P)/96
L/C 4017	75(T)/94, 76(T)/94, 359(T)/94, 678(T)/94, 384(T)/95
L/C 4020	299(P)/94
L/C 4022	583(P)/94, 192(T)/95
LC 4023	351(P)/96
L/C 4026	374(T)/94, 493(P)/97
LC 4045	529(P)/95
L/C 4047	323(P)/88, 105(T)/94, 108(T)/94
L/C 4049	105(T)/94, 359(T)/94
LC 4098	529(P)/95
LC 4099	529(P)/95
L/C 4118	474(P)/92, 217(P)/96
4124	73(P)/94, 507(T)/95
4140	748(T)/96
4142	815(P)/93
4201(INT 4634)	820(T)/94
4203(INT 4632)	127(T)/96
4210	734(P)/95
4211	346(T)/95
L/C 4227	805(P)/92
LC 4230	734(P)/95
L/C 4234	805(P)/92
L/C 4235	805(P)/92, 461(T)/94, 717(T)/94
4245	373(T)/94, 534(T)/95
4277	201(T)/95
4278	648(P)/97
4328	569(P)/94
4331	73(P)/94, 181(T)/95, 507(T)/95, 690(T)/95
4332	181(T)/95, 690(T)/95
LC 4340	459(P)/94
4342	459(P)/94
4379	533(P)/96
4381	141(T)/96
4384	569(P)/94
4394	237(T)/96
LC 4404	351(P)/96
LC 4405	351(P)/96
4426	103(T)/94
4429	250(P)/96
4430	261(T)/95
4437	526(P)/95
4448	649(P)/93
4456	769(P)/90, 433(T)/92
4460	845(P)/93
L/C 4462	649(P)/93
L/C 4464	583(P)/94
4469	793(P)/93
4483	612(T)/94, 351(P)/96
L/C 4485	603(T)/95, 690(T)/96
L/C 4486	798(P)/94, 603(T)/95, 306(P)/96, 690(T)/96
4491	65(T)/96

L/C 4520	47(T)/94, 76(T)/94
4546	613(P)/94
4587	193(T)/87
4619	427(P)/94
L/C 4622	356(P)/90, 427(P)/94, 291(P)/97
L/C 4624	323(P)/88, 356(P)/90
4635	463(P)/94, 594(T)/94, 192(T)/95, 239(P)/97
4637	737(P)/93, 120(P)/96
4641	594(T)/94
4644	154(P)/96
L/C 4700	163(T)/94
4702	345(P)/96, 687(P)/96
4703	163(T)/94, 687(P)/96
4728	292(T)/88
L/C 4730	804(P)/93, 163(T)/94
4732	163(T)/94
L/C 4817	568(T)/90, 105(T)/94, 522(P)/94
4830	619(T)/93
L/C 4831	444(P)/96
L/C 4832	413(T)/88, 619(T)/93, 444(P)/96
LC 4841	291(P)/97
4843	568(T)/90
L/C 4844	104(T)/94, 105(T)/94, 522(P)/94
L/C 4846	756(T)/93, 359(T)/94
L/C 4847	782(T)/92
4848	782(T)/92
4849	103(T)/92, 277(P)/97
L/C 4850	423(P)/94
L/C 4851	191(T)/91, 64(T)/95, 384(T)/95
4912	358(T)/93, 855(P)/96
L/C 4913	783(P)/94
4920	783(P)/94, 595(T)/95
4921	582(P)/94, 603(T)/95, 434(T)/96, 119(P)/97, 169(P)/97, 195(P)/97, 196(P)/97, 243(P)/97, 265(P)/97
4954	195(T)/93
4957	818(T)94
5001(INT 405)	761(T)/94
5031	591(T)/93, 703(T)/94
5048	804(P)/93
5049	680(P)/95
5133	163(T)/94
6201	355(P)/92
6212	355(P)/92
6218	355(P)/92, 667(P)/92
6242	610(T)/90
6311	738(P)/96, 751(P)/96
7083	847(P)/89
7371	634(P)/96
7740	847(P)/89
LC 8007	529(P)/95
L/C 8010	707(T)/93
L/C 8011	105(T)/94
L/C 8014	76(T)/94, 359(T)/94
L/C 8015	47(T)/94, 75(T)/94, 76(T)/94, 678(T)/94
L/C 8047	804(P)/93
L/C 8048	163(T)/94
L/C 8049	76(T)/94

(AMA8035-10-1) (GCC-H98-004)

*126

SOMMAIRE DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES EN VIGUEUR LE 26 DÉCEMBRE 1997
(Révisé et promulgué quatre fois par année)

(Référence: Avis 556/97 annulé)

AVIS	CARTE	LIEU GÉOGRAPHIQUE ET OBJET DE L'AVIS
		(1) DIVERS
342(P)/97	- - - -	Canada - Réseaux Loran-C sur les cartes marines.
633(T)/97	- - - -	Canada - Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.
		(2) ARCTIQUE CANADIEN ET LA CÔTE OUEST DU GROËNLAND
847(P)/89	7740,7083	Territoires du Nord-Ouest - Larsen Sound - Péninsule Boothia - Résultats d'un levé.
634(P)/96	7371	Territoires du Nord-Ouest - Ellesmere Island - Alexandra Fiord - Abords de Skraeling Island - Résultat d'un levé.
658(P)/96	- - - -	Territoires du Nord-Ouest - Hay River - Feux et bouées lumineuses à être supprimés.
666P)/96	- - - -	Arctique Ouest - Grand Lac des Esclaves - Curtis Island - Feu à être supprimé.
738(P)/96	6311	Territoires du Nord-Ouest - Lac Athabasca - Feux d'alignement à être supprimés.
751(P)/96	6311	Territoires du Nord-Ouest - Lac Athabasca - Feux d'alignement à être supprimés.
222(P)/97	- - - -	Territoires du Nord-Ouest - Simpson Strait - Bouées à espar à être enlevées.
223(P)/97	- - - -	Territoires du Nord-Ouest - McClintock Bay - Bouées à espar à être enlevées.
233(P)/97	- - - -	Territoires du Nord-Ouest - Spence Bay - Bouées à espar à être enlevées
		(3) BAIE D'HUDSON Y COMPRIS LE CHENAL FOXE, LE DÉTROIT D'HUDSON ET LE LABRADOR
292(T)/88	4728	Côte du Labrador - Lac Melville - Passe de la baie Goose - Abords de la pointe Brûlé - Haut-fond signalé - Mise en garde.
591(T)/93	5031	Côte du Labrador - St. Mary's Harbour - Reconstruction du quai - Mise en garde.
804(P)/93	5048,L/C 8047, L/C 4730	Côte du Labrador - Abords du Cape Harrigan - Îles Nanuktok (Farmyard) -

		Renseignement concernant la profondeur.
163(T)/94	4703,5133,4732,L/C 8048 L/C 4730, L/C 4700, L/C 4001(Int. 404)	Côte du Labrador - À l'Est de l'Île South Wolf - Appareil scientifique submergé mouillé temporairement.
703(T)/94	5031	Côte du Labrador - St. Lewis Sound - Battle Harbour - Profondeur - Quai submergé en ruine.
761(T)/94	5001(Int. 405)	Côte du Labrador - Mer du Labrador - Courantomètre mouillé temporairement.
680(P)/95	5049	Côte du Labrador - Uyagaksuak Island - Résultat d'un levé.
345(P)/96	4702	Côte du Labrador - Martin Bay - Résultat d'un levé.
687(P)/96	4702, 4703	Côte du Labrador - Au Sud de Frenchman Island - Résultat d'un levé.

(4) BAIE DE FUNDY ET LA CÔTE DE L'ATLANTIQUE AU SUD JUSQU'À 40° N., NOUVELLE-ÉCOSSE ET TERRE-NEUVE

193(T)/87	4587	Terre-Neuve - Baie Placentia - Baie Mortier - Abords de la pointe Spanish Room -Chaînes d'ancre entreposées temporairement - Mise en garde.
323(P)/88	L/C 4624,L/C 4016,L/C 4047	Terre-Neuve - Baie Placentia - Au Sud de l'île Jude - Haut-fond signalé.
413(T)/88	L/C 4832	Terre-Neuve - Baie Fortune - Havre Fortune - Fortune Barasway - Ensablement signalé - Mise en garde.
356(P)/90	L/C 4622,L/C 4624,L/C 4016	Terre-Neuve - Baie Placentia - Au Sud de l'île Jude - Haut-fondsignalé.
568(T)/90	4843,L/C 4817	Terre-Neuve - Havre St. Mary's - Graven Beach - Chaland submergé - Mise en garde.
55(T)/91	----	Terre-Neuve - Baie Bonavista - Bassin Newman - Reconstruction du quai - Feu supprimé temporairement.
191(T)/91	L/C 4851	Terre-Neuve - Baie Trinity - Bras Bull - Courantomètre mouillé temporairement - Mise en garde.
103(T)/92	4849	Terre-Neuve - Baie Conception - Harbour Grace - Flèches enlevées temporairement.
474(P)/92	L/C 4118	Nouvelle-Écosse - Baie St. Marys - Port Weymouth - Résultats d'un levé.
782(T)/92	4848,L/C 4847	Terre-Neuve - Conception Bay - Long Pond - Renseignement concernant le brise-lames - Mise en garde.
805(P)/92	L/C 4234,L/C 4235,L/C 4227	Nouvelle-Écosse - Ecum Secum - Résultats d'un levé.
70(P)/93	L/C 4010	Baie de Fundy - Minas Channel - Île Haute - Feu déplacé.
619(T)/93	4830,L/C 4832,L/C 4016	Terre-Neuve - Fortune Bay - Île Sagona - Signal de brume supprimé temporairement.
649(P)/93	4448,L/C 4462	Île du Cap-Breton - Port Hood - Port Hood Island - Feu à être supprimé.
707(T)/93	L/C 8010,L/C 4001(Int. 404)	Au large de Terre-Neuve - Courantomètres mouillés temporairement.
737(P)/93	4637	Terre-Neuve - The Burgeo Islands - Graley Rock - Haut-fond signalé.

756(T)/93	L/C 4846	Terre-Neuve - Approches du Port de St. John's - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
815(P)/93	4142	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Newcastle Creek - Feux supprimés - Feu nouveau.
47(T)/94	L/C 4520,L/C 8015	Terre-Neuve - Appareil scientifique mouillé temporairement.
73(P)/94	4124,4331	Baie de Fundy - Deer Island - Lords Cove - Réflecteur radar remplacé.
75(T)/94	L/C 4017,L/C 8015	Abords de Terre-Neuve - Appareil submergé mouillé temporairement.
76(T)/94	L/C 4520,L/C 4017,L/C 8014 L/C 8015,L/C 8049	Au large de Terre-Neuve - Appareils submergés mouillés temporairement.
104(T)/94	L/C 4844	Terre-Neuve - Renews Harbour - Feux d'alignement supprimés temporairement.
105(T)/94	L/C 4844,L/C 4817,L/C 4016 L/C 8011,L/C 4047,L/C 4049	Terre-Neuve - Au large de Cape Race - Appareil submergé mouillé temporairement.
108(T)/94	L/C 4016,L/C 4047	Terre-Neuve - Approches de Placentia Bay - Appareil submergé mouillé temporairement.
236(P)/94	----	Nouvelle-Écosse - Île du Cap-Breton - Bras d'Or Lakes - Cape St. Lawrence à Guyon Island - Évaluation des aides à la navigation.
276(P)/94	----	Baie de Fundy - Grand Manan - St. Croix River à Maces Bay - Évaluation des aides à la navigation.
350(P)/94	L/C 4010	Baie de Fundy - Abords de Moose Island - Feu nouveau.
359(T)/94	L/C 4846,L/C 4016,L/C 4017 L/C 8014,L/C 4049	Terre-Neuve - Abords de Cape Spear - Appareils scientifiques mouillés temporairement.
373(T)/94	4245	Nouvelle-Écosse - Yarmouth Harbour - Renseignement concernant les profondeurs dans la zone entretenue.
423(P)/94	L/C 4850	Terre-Neuve - Bay de Verde - Renseignement concernant le feu.
427(P)/94 feu.	4619,L/C 4622	Terre-Neuve - Placentia Bay - West Head - Renseignement concernant le
459(P)/94	4342,L/C 4340	Baie de Fundy - Grand Manan - Abords de White Head Island - Renseignement concernant la profondeur.
461(T)/94	L/C 4235	Nouvelle-Écosse - East River - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
463(P)/94	4635	Terre-Neuve - Wreck Island - Renseignement concernant le feu.
522(P)/94	L/C 4844,L/C 4817	Terre-Neuve - Trepassey Bay - Portugal Cove - Signal de brume déplacé.
569(P)/94	4328,4384	Nouvelle-Écosse - Lunenburg Bay - Zone de plongée récréative.
594(T)/94	4641,4635	Terre-Neuve - Port aux Basques et ses approches - Bouées mouillées temporairement.
613(P)/94	4546	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Random Sound - Northwest Arm - Abords de Bottom Bluff - Résultat d'un levé.
678(T)/94	LC 4017, LC 8015,	Terre-Neuve, Côte Est - Appareil scientifique submergé mouillé

	LC 4001 (INT 404)	temporairement.
717(T)/94	L/C 4235	Nouvelle-Écosse - East River - Sheet Harbour - Épave.
820(T)/94	4201(Int. 4634)	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Port d'Halifax - Bedford Basin - Wrights Point - Résultats d'un levé.
64(T)/95	4851	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Bull Arm - Pontons établis temporairement.
181(T)/95	4332, 4331	Baie de Fundy - Pasamaquoddy Bay - St. Andrews - Feu supprimé temporairement.
192(T)/95	4635, LC 4015, LC 4022	Terre-Neuve, Côte Sud - Port aux Basques - Channel Head - Système de positionnement global différentiel établi temporairement.
201(T)/95	4277	Île du Cap-Breton - Great Bras d'Or - Duffus Point - Feu supprimé temporairement.
284(P)/95	- - - -	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Aides à la navigation à être enlevées.
288(P)/95	- - - -	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Aides à la navigation à être enlevées.
290(P)/95	- - - -	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Aides à la navigation à être enlevées.
346(T)/95	4211	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Medway Harbour - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
384(T)/95	LC 4851, LC 4017	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Bull Arm - Bouée mouillée temporairement.
420(P)/95	LC 4010	Nouvelle-Écosse - Scots Bay - Cape Blominden - Réflecteur radar.
507(T)/95	4124, 4331	Baie de Fundy - Back Bay - Cailiff Rocks - Bouée lumineuse déplacée temporairement.
529(P)/95 supprimé.	LC 4098, LC 4099, LC 8007, LC 4013, LC 4045, LC 4003, LC 4001(INT 404), LC 4006, 4000	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Île de Sable - Radiophare à être
534(T)/95	4245	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Ouest - Yarmouth Harbour - Bouées mouillées temporairement.
553(P)/95	- - - -	Nouvelle-Écosse - Détroit de Northumberland - Little Harbour - Bouées à être enlevées.
623(T)/95	- - - -	Terre-Neuve - Détroit de Belle Isle - Pistolet Bay - Système de positionnement global différentiel établi temporairement.
690(T)/95	4332, 4331	Baie de Fundy - Passamaquoddy Bay - St. Andrews - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
734(P)/95	4210, LC 4230	Nouvelle-Écosse - Wood's Harbour - Angels Island - Feu.
120(P)/96	4637	Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest - Burgeo Short Reach - Bouées à être enlevées.
127(T)/96	4203(Int 4632)	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Port d'Halifax - Munition non-explosée.

141(T)/96	4381	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Mahone Bay - Île East Ironbound - Feu supprimé temporairement.
154(P)/96	4644	Terre-Neuve, Côte Sud - Bonne Bay - Résultats de levés.
217(P)/96	LC 4118	Baie de Fundy - Grand Passage - Peter Island - Signal de brume à être supprimé.
237(T)/96	4394	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - LaHave - Crooked Channel - Bouée à espar déplacée temporairement.
444(P)/96	LC 4831, LC 4832, LC 4016	Terre-Neuve, Côte Sud-Est - Belle Bay - St. Jacques Island - Signal de brume à être supprimé.
533(P)/96	4379	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Liverpool Harbour - Abords de Fort Point - Chenal dragué.
727(P)/96	- - - -	Nouvelle-Écosse - Shelburne - Bouées et feux à être enlevés.
748(T)/96	4140	Baie de Fundy - Minas Basin - Approches de Hantsport - Résultats d'un levé.
115(T)/97	- - - -	Détroit de Northumberland - Route de navigation.
130(P)/97	- - - -	Nouveau-Brunswick - Modification au balisage - 1997.
239(P)/97	4635	Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest - Rose Blanche - Bouée à espar.
277(P)97	4849	Terre-Neuve, Côte Sud-Est - Bonavista Bay - Bonavista Harbour - Résultats de levé.
291(P)/97	LC 4841, LC 4622	Terre-Neuve, Côte Sud - Placentia Bay - Bouée lumineuse à être enlevée.
319(P)/97	- - - -	Détroit de Northumberland - Modification au système de balisage - 1997.
471(P)/97	- - - -	Nouveau-Brunswick - Modifications au système de balisage - 1997.
648(P)/97	4278	Île du Cap-Breton, Côte de l'Atlantique - Great Bras d'Or et S. Patricks Channel - Bouées.

(5) GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT JUSQU'À MONTRÉAL, Y COMPRIS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, LES CÔTES OUEST DE TERRE-NEUVE ET DE L'ÎLE DU CAP-BRETON

196(T)/87	1351	Québec - Rivière Richelieu - Quai des douanes - Haut-fond signalé.
769(P)/90	4456	Golfe du Saint-Laurent - Abords du Rocher de la Garde - Renseignement concernant la profondeur.
68(P)/91	1339	Port de Montréal - Renseignements concernant les hauts-fonds.
75(T)/92	1338,1339	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Contrecoeur - Renseignements concernant des hauts-fonds.
170(T)/92	1314	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec au Port de Trois-Rivières - Deschaillons-sur-Saint-Laurent - Quai endommagé - Amarrage interdit - Mise en garde.

347(T)/92	----	Terre-Neuve - Entrée du Chenal Stephenville et du bassin d'évitage - Renseignement concernant l'ensablement.
433(T)/92	4456	Golfe du Saint-Laurent - Îles Mingan - Havre Saint-Charles - Renseignement concernant un banc de sable signalé.
133(T)/93	1203	Fleuve Saint-Laurent - Rivière Saguenay - Anse Saint-Jean - Feu supprimé temporairement - Quai endommagé - Mise en garde.
195(T)/93	4954	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Chenal du Havre de la Grande Entrée - Renseignement concernant les profondeurs moindres.
358(T)/93	4912	Golfe du Saint-Laurent - Rivière Miramichi - Renseignements concernant les profondeurs et les limites de largeur du chenal.
632(P)/93	1202	Fleuve Saint-Laurent - Rivière Saguenay - Baie des Ha!Ha! - Feu porté sur la carte.
636(P)/93	1351	Québec - Rivière Richelieu - Bassin de Chambly - Tour portant un anémomètre.
793(P)/93	4469	Golfe du Saint-Laurent - Tête-à-la Baleine - Renseignement concernant le quai.
845(P)/93	4460	Golfe du Saint-Laurent - Île-du-Prince-Édouard - Charlottetown - Feu nouveau.
863(T)/93	1314	Fleuve Saint-Laurent - Abords de Deschaillons-sur-Saint-Laurent - Hauts-fonds signalés.
864(T)/93	1314	Fleuve Saint-Laurent - Barre à Boulard - Haut-fond signalé.
865(T)/93	1314	Fleuve Saint-Laurent - Abords de Deschaillons-sur-Saint-Laurent - Hauts-fonds signalés.
103(T)/94	4426	Baie des Chaleurs - Restigouche River - Dalhousie - Résultats d'un levé.
240(P)/94	1317	Fleuve Saint-Laurent - Cap Rouge - Profondeurs moindres signalées.
299(P)/94	L/C 4020	Détroit de Belle-Isle - Green Island Brook - Feu nouveau.
374(T)/94	L/C 4026	Fleuve Saint-Laurent - Marsoui - Reconstruction du quai.
582(P)/94	4921	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - L'Anse-à-Beaufils - Rallonge du brise-lames en construction.
583(P)/94	L/C 4464,L/C 4022	Île du Cap-Breton - Pleasant Bay - Feu.
612(T)/94	4483	Golfe du Saint-Laurent - Caribou Harbour - Résultats d'un levé.
783(P)/94	4920, LC 4913	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Middle Caraquet - Feux à être supprimés.
798(P)/94	LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Anse-Bleue - Feux d'alignement à être supprimés.
818(T)/94	4957	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Havre-Aubert - Épave.
65(T)/95	1313	Fleuve Saint-Laurent - Cap-de-la-Madeleine - Quai partiellement fermé.
261(T)/95	4430	Golfe du Saint-Laurent - Île d'Anticosti - Baie Ellis - Haut-fond.

348(P)/95	- - - -	Golfe du Saint-Laurent - Rivière Restigouche - Bouées à être modifiées et à être mouillées.
379(T)/95	1230	Fleuve Saint-Laurent - Péninsule de la Gaspésie - Anse de Mont-Louis - Amarrage interdit.
526(P)/95	4437	Golfe du Saint-Laurent - Pictou Harbour - Feu et brise-lames.
595(T)/95	4920	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Bathurst Harbour et ses approches -Sédimentation.
603(T)/95 temporairement.	4921, LC 4485, LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Anse-à-Beaufils - Bouées mouillées
65(T)/96	4491	Île-du-Prince-Édouard - Darnley Basin - Bouée lumineuse enlevée temporairement.
250(P)/96	4429	Golfe du Saint-Laurent - Havre Saint-Pierre - Base nautique multifonctionnelle.
306(P)/96	LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Jacquet River - Feu à être supprimé.
351(P)/96	4483, LC 4405, LC 4404, LC 4023, LC 4013	Golfe du Saint-Laurent - Caribou - Signal de brume à être supprimé.
364(P)/96	- - - -	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Jacquet River - Bouée lumineuse à être enlevée.
433(T)/96	1351	Québec - Rivière Richelieu - Île aux Noix - Haut-fond signalé.
434(T)/96	4921	Baie des Chaleurs - Grande Rivière - Haut-fond signalé.
438(T)/96	1338	Fleuve Saint-Laurent - Sorel - Course Île Dupas - Hauts-fonds signalés.
439(T)/96	1312	Fleuve Saint-Laurent - Lac Saint-Pierre - Hauts-fonds.
690(T)/96	LC 4485, LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Ferme marine.
855(P)/96	4912	Golfe du Saint-Laurent - Miramichi River - Black River - Jetée.
859(P)/96	- - - -	Région Laurentienne - Modifications au balisage - 1997.
119(P)97	4921	Baie des Chaleurs - Havre de Beaubassin - Profondeurs moindres.
129(P)97	LC 1235	Fleuve Saint-Laurent - Escoumins - Profondeurs moindres.
131(P)97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997.
169(P)/97	4921	Baie des Chaleurs - L'Anse-à-Beaufils - Profondeurs moindres.
180(P)/97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997.
182(P)/97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997
187(P)/97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997.
195(P)/97	4921	Baie des Chaleurs - Newport-Point - Profondeurs moindres.
196(P)/97	4921	Baie des Chaleurs - Baie de Port-Daniel - Profondeurs moindres.

221(T)/97	- - - -	Fleuve Saint-Laurent - En amont de Sorel - Aides obstruées - Mise en garde.
243(P)/97	4921	Baie des Chaleurs - Sainte-Thérèse-de-Gaspé - Profondeurs.
265(P)/97	4921	Baie des Chaleurs - Sainte-Thérèse-de-Gaspé - Profondeurs moindres.
275(T)/97	1233	Fleuve Saint-Laurent - Cap aux Oies au Sault-aux-Cochons - Île aux Coudres - Profondeurs moindres.
299(P)/97	1409	Fleuve Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - Sainte-Catherine et Saint-Lambert - Zones draguées.
394(T)/97	1233	Fleuve Saint-Laurent - Cap aux Oies à Sault-aux-Cochons - Île aux Coudres - Profondeur moindre.
430(T)/97	1316	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec - Zone maintenue demeure réduite temporairement.
454(P)/97	1223	Fleuve Saint-Laurent - Chenal du Bic - Île Bicquette et Baie des Ha!Ha! - Fermes marines.
493(P)/97	LC 4026	Fleuve Saint-Laurent - Île d'Anticosti - Épave.
546(T)/97	1315	Fleuve Saint-Laurent - Neuville - Quai.
549(P)/97	1223	Fleuve Saint-Laurent - Chenal du Bic - Récif du Sud-Est - Ferme marine.
616(T)/97	1310	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Profondeur.
679(P)/97	1314	Fleuve Saint-Laurent - Portneuf - Profondeurs moindres.

(6) VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, GRANDS LACS ET LACS ET RIVIÈRES INTÉRIEURS

826(T)/85	2028	Ontario - Lac Simcoe - Baie Cook's - Entrée de la rivière Maskinongé (Jersey) - Feu établi temporairement.
367(T)/88	2222,2239,2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Baie Midland - Bassin Tiffin - Approches de la rivière Wye - Haut-fond signalé.
90(T)/90	L/C 2077,2086	Lac Ontario - Abords de Long Branch - Feu d'avertissement temporaire supprimé -Feux d'avertissement établis temporairement.
610(T)/90	6242	Manitoba - Rivière Red - Lockport - Écluse St. Andrews - Pont basculant hors de service - Mise en garde.
150(T)/91	----	Québec - Rivière des Prairies - Estacades mouillées temporairement - Mise en garde.
380(P)/91	2268,2257,2299	Lac Huron - Chenal Nord - À l'Est de la roche Arnold - Haut-fond signalé.
651(T)/91	2022	Ontario - Voie d'eau Trent-Severn - Lac Rice - Au Sud de la pointe Birdsalls - Bouée lumineuse mouillée temporairement.

725(T)/91	2181	Lac Érié - Port Stanley - Renseignements concernant les profondeurs.
769(T)/91	2291	Lac Huron - Havre de Goderich - Résultats d'un levé.
811(P)/91	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Baie Moon - Renseignements concernant des hauts-fonds.
965(T)/91	L/C 2228,2260	Lac Huron - Grand Bend - St. Joseph - Obstruction submergée signalée.
123(P)/92	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Île Parry - Abords de l'île Wynn - Profondeur moindre signalée.
186(P)/92	----	Eaux Intérieures - Grands Lacs - Lac Huron - Rivière St. Mary's - Lac Supérieur - Lac des Bois - Lac Winnipeg - Évaluation des aides à la navigation.
214(P)/92	1510	Québec - Lac des Deux Montagnes - Rivière des Prairies - Île Bigras - Renseignement concernant la hauteur du pont.
355(P)/92	6218,6212,6201	Ontario - Lac des Bois - De Devils Gap à l'île Lunnys - Feu et bouées à espar à être enlevés - Bouées à espar à être mouillées.
525(T)/92	2023	Ontario - Voie d'eau Trent-Severn - Rivière Otonabee - Lakefield - Pilier en reconstruction - Mise en garde.
563(P)/92	1510	Québec - Rivière des Outaouais - Lac des Deux Montagnes - Rivière des Prairies - Plage Noël - Renseignement concernant un nouveau pipeline.
667(P)/92	6218	Ontario - Lac des Bois - Abords de Kenora - Bouée à espar à être enlevée.
703(T)/92	2251	Lac Huron - Chenal St. Joseph - Thessalon - Feu supprimé temporairement - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
812(T)/92	L/C 2122,L/C 2123,L/C 2100	Lac Érié - Pelee Passage - Southeast Shoal - Radiophare supprimé temporairement.
172(P)/93	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Severn Sound - Renseignement concernant les profondeurs.
481(P)/93	----	Fleuve Saint-Laurent, en amont de Cornwall - Lac Ontario - Baie de Quinte - Évaluation des Aides à la navigation.
762(P)/93	2181	Lac Érié - Pigeon Bay - Leamington - Renseignement concernant un brise-lames.
770(P)/93	2181	Lac Érié - Pigeon Bay - Leamington - Levé en cours.
51(P)/94	2304	Lac Supérieur - Patterson Island - Lawrence Bay - Renseignement concernant un haut-fond.
53(P)/94	2268,2259,2299	Lac Huron - North Channel - Whalesback Channel - Beardrop Harbour - Haut-fond signalé.
54(P)/94	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Anker Pint Islet - Moon Bay - Hauts-fonds signalés.
115(P)/94	L/C 2245,L/C 2201,2204, 2205	Lac Huron - Baie Georgienne - Red Rock Point - Signal de brume à être supprimé.
121(P)/94	2181,L/C 2110	Lac Érié - Port Dover - Signal de brume à être supprimé.

162(P)/94	L/C 2123	Lac Érié - Pelee Island - Renseignement concernant un abris à poissons.
175(P)/94	L/C 2228,L/C 2200,2260	Lac Huron - Grand Bend - Signal de brume à être supprimé.
176(P)/94	L/C 2228,L/C 2200,2260, 2261	Lac Huron - Bayfield - Signal de brume à être supprimé.
177(P)/94	2291,L/C 2228,2261	Lac Huron - Goderich Harbour - Signal de brume à être supprimé.
178(P)/94	2291,L/C 2228,L/C 2200, 2261	Lac Huron - Kincardine - Signal de brume à être supprimé.
179(P)/94	2292	Lac Huron - Saugeen River - Signal de brume à être supprimé.
180(P)/94	2273,2235,2298,L/C 2200	Lac Huron - South Baymouth - Signal de brume à être supprimé.
182(P)/94	2235,2282,L/C 2201	Lac Huron - Baie Georgienne - Cabot Head - Signal de brume à être supprimé.
476(T)/94	L/C 2058,L/C 2077	Lac Ontario - Abords de Port Darlington - Bouées à espar scientifiques mouillées temporairement.
648(T)/94	- - - -	Eaux Intérieures - Évaluation des aides à la navigation.
99(P)/95	- - - -	Lac Supérieur - Évaluation des stations de phare.
244(T)/95	2181, LC 2121	Lac Érié - Port Burwell - Feu modifié temporairement.
312(P)/95	- - - -	Manitoba - Lac Winnipeg - Mukutawa River et les Approches - Feux et bouée à être enlevés.
315(P)/95	- - - -	Manitoba - Lac Winnipeg - Bradbury River - Bouée à être enlevée.
317(P)/95	- - - -	Grands Lacs - Lac St. Clair - Chenal Écarté - Feux d'alignement à être supprimés.
650(P)/95	2069	Ontario - Baie de Quinte - Trenton - Radeaux d'amarrage - Feu - Bouée à espar.
683(P)/95	2085, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Port de Toronto - Parc Aquatique du Port de Toronto - Feu et racon à être supprimés.
736(P)/95	2292	Lac Huron - Saugeen River - Feu.
739(P)/95	2085, LC 2077, 2086	Lac Ontario - Western Gap - Feux d'alignement à être supprimés.
218(P)/96	2048, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Port Credit, Brise-Lames Est - Feu à être supprimé.
219(P)/96	2054	Lac Ontario - Cobourg Harbour - Feu.
303(P)/96	LC 2120	Lac Érié - Port Colborne - Bouée lumineuse à être enlevée.
305(P)/96	- - - -	Grands Lacs - Rivière Détroit - Amherstburg - Signal de brume à être supprimé.
308(P)/96	2067, LC 2077, 2086	Lac Ontario - Entrée de Burlington Canal - Bouée lumineuse à être enlevée.
461(P)/96	- - - -	Lac Huron - Baie Georgienne - Bouées et balises.
480(P)/96	- - - -	Lac Supérieur - Signal de brume à être enlevé.
507(P)/96	LC 2123	Grands Lacs - Rivière Détroit - Feu à être modifié.

576(P)/96	- - - -	Ontario - Jay Island - Balises d'alignement à être enlevées.
601(P)/96	- - - -	Lac Ontario - Bay of Quinte - Napanee River - Bouées à espar à être enlevées.
603(T)/96	2067, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Entrée du Burlington Canal - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
624(P)/96	2085, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Port de Toronto - Bouée lumineuse à être modifiée.
747(P)/96	2069, 2021	Lac Ontario - Bay of Quinte - Résultat d'un levé.
844(P)/96	- - - -	Lac Érie - Aides à la navigation à être modifiées.
856(P)/96	- - - -	Lac Érié - Wheatly - Feu postérieur d'alignement à être supprimé.
857(P)96	- - - -	Grands Lacs - Rivière Détroit - Livingstone Channel - Feu à être modifié.
85(P)97	- - - -	Ontario - Lac Supérieur - Port de Thunder Bay et ses Approches - Modifications aux aides à la navigation - 1997.
93(P)97	- - - -	Ontario - Lac Temagami - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
106(P)97	1409	Voie Maritime du Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - LaSalle et Île des Soeurs - Bouées.
120(P)97	1409	Voie Maritime du Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - Sainte-Catherine - Émissaire.
133(P)97	- - - -	Lac Huron - Cove Island - Bouée lumineuse à être enlevée.
136(P)97	- - - -	Lac Huron - Surprise Shoal - Bouée lumineuse à être remplacée.
141(P)97	- - - -	Lac Huron - Campbell Rock - Bouée lumineuse à être remplacée.
256(P)/97	- - - -	Lac Érié - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
257(P)/97	- - - -	Lac Ontario - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
258(P)/97	- - - -	Lac Ontario - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
259(P)/97	- - - -	Lac Érié - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
332(P)/97	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Parry Sound - Profondeurs.
333(P)/97	2239	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Hope Island - Profondeurs.
334(P)/97	2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Giants Tomb Island à Lone Rock - Profondeurs.
335(P)/97	2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Giants Tomb Island à Lone Rock - Profondeurs.
336(P)/97	2239	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Hope Island - Profondeurs.
361(P)/97	2250	Lac Huron - St. Joseph Channel - Richards Landing - Brise-lames.
367(P)/97	LC 2122, LC 2100	Lac Érié - Pointe aux Pins - Feu à être modifié.

368(P)/97	2251, 2297	Lac Huron - Cockburn Island - Tolsmaville - Feu à être supprimé.
369(T)/97	2251, 2297	Lac Huron - Cockburn Island - Feu supprimé temporairement.
370(P)/97	- - - -	Lac Ontario - Baie de Quinte - Picton Harbour, Belleville Harbour, Trenton Harbour - Niveaux de service.
403(P)/97	2239, 2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Beausoleil Island à Giants Tomb Island - Bouées.
407(T)/97	1510	Québec - Lac des Deux Montagnes - Anse de Vaudreuil - Haut-fond signalé.
439(P)/97	2312	Lac Supérieur - Nipigon Bay - Feux.
446(P)/97	- - - -	Ontario - Wiarton - DGPS Service opérationnel initial (SOI).
450(P)/97	2305, 2303, 2312, 2304	Lac Supérieur - Nipigon Bay - Jackfish Bay, Simpson Island, MacInnes Point - Feux à être supprimés.
484(P)/97	2054, LC 2058, 2061	Lac Ontario - Cobourg Harbour - Feu à être modifié.
489(P)/97	- - - -	Lac Ontario - Oshawa Harbour - Modifications au système de balisage - 1997.
490(P)/97	- - - -	Lac Érié - Nanticoke - Modifications au système de balisage - 1997.
527(P)/97	- - - -	Lac Huron - Baie Georgienne - Collingwood Harbour - Niveaux de service.
531(P)/97	1553	Québec - Rivière des Outaouais - Desjardinsville - Feu.
533(P)/97	2239, 2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Passage Cognashene - The Whalesback - Bouées.
563(P)/97	1553	Ontario - Rivière des Outaouais - Île Fraser à Rapides-des-Joachims - Modifications à la carte.
593(P)/97	- - - -	Grands Lacs, Baie Georgienne et Voie Maritime du Saint-Laurent - Modifications au système de balisage - 1997.
625(P)/97	- - - -	Voie Maritime du Saint-Laurent - Crysler Park - Bouées à espar.

(AMA8035-10-1) (GCC-H98-003)

*133 NOUVELLE-ÉCOSSE - Plates-formes de forage et de production au large.

Le ou vers le 5 mars 1998, deux plates-formes de forage et de production au large seront installées au Sud de l'île au Sable, au large de la côte de la Nouvelle-Écosse (Canada) aux emplacements suivants. L'installation se fera au mois de mars et pourrait se poursuivre jusqu'au début du mois d'avril 1998.

Les emplacements prévus sont les suivants :

Nom de la plate-forme (jaquette)	Geodesic NAD 27		UTM NAD 27 Zone 20	
	Nord	Ouest	Vers le Nord	Vers l'Est

			(m)	(m)
Thebaud	43°53.47’	60°12’	4,863,380.56	724,907.53
Venture	44°01.999’	59°34.952’	4,881,037.24	773,852.58

Les structures seront placées à ces endroits par le navire "Saipem S-7000" qui a une grande capacité de levage. Les structures seront soulevées et mises en place par le navire S-7000 et des piliers seront enfoncés dans le lit de la mer pour que les plates-formes soient bien fixées.

Les structures sont de grosses structures tubulaires (jaquettes de forage) avec des pieds primaires et des armatures transversales. Les plates-formes sont fixées au lit de la mer par des piliers. Les structures sont peintes en jaune clair au-dessus de l’eau et les niveaux d’eau sont marqués sur les pieds de chaque structure. Chacune des structures est équipée d’aides à la navigation normalisées, notamment de feux, de signaux de brume et de radiophares répondeurs.

À l’emplacement de la plate-forme Venture, la structure s’élève à 43.400 mètres au-dessus du lit de la mer, soit 21.400 mètres au-dessus de la basse mer inférieure, basse marée. Les dimensions au niveau du lit de la mer de la structure Venture sont de 25.996 mètres de largeur et de 33.378 mètres de longueur. Les dimensions au sommet de la structure (dans les airs, au-dessus de l’eau) sont de 15.590 mètres de largeur et de 28.175 mètres de longueur.

À l’emplacement de la plate-forme Thebaud, la structure s’élève à 51.852 mètres au-dessus du lit de la mer, soit 22.652 mètres au-dessus de la basse mer inférieure, basse marée. Les dimensions au niveau du lit de la mer de la structure Thebaud sont de 20.413 mètres de largeur et de 21.826 mètres de longueur. Les dimensions au sommet de la structure (dans les airs, au-dessus de l’eau) sont de 12.724 mètres de largeur et de 15.862 mètres de longueur.

Veuillez laisser aux opérations de transport et d’installation (transport à partir d’Halifax jusqu’à l’emplacement, opérations de levage, enfoncement des piliers) un large tour et en aucun cas, ne pas vous approcher à moins de 500 mètres de la zone de sécurité des opérations ou des plates-formes installées.

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s’adressant à la personne suivante :

Sable Offshore Energy Project
Attention: Mike Coolen
1701 Hollis Street
B.P. 517
Halifax, Nouvelle-Écosse, Canada
B3J 3M8
(403) 298-4985

(403) 298-4552 (Télécopieur)
(902) 496-0960

(AMA8035-10-1) (GCC-H98-006)

***152 PUBLICATION DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA — Nouvelle édition des Instructions nautiques**

La première édition de *CEN 306 — Baie Georgienne* est maintenant disponible. Ce fascicule est le premier d'une série de quatre qui remplacera l'édition courante des Instructions nautiques, *Grands Lacs, volume 2*. Il annule et remplace les **chapitres IV à VIII** ainsi que les **paragraphes 9 à 160 du chapitre IX** de l'édition courante des *Grands Lacs, volume 2, septième édition, 1993* et annule le *Guide nautique, Baie Georgienne, troisième édition, 1988*. Il contient les informations pertinentes émises dans les éditions canadiennes des Avis aux navigateurs jusque et y compris l'**Édition mensuelle n° 10 de 1997**. Le prix du présent fascicule a été fixé à 19.95$.

(AMA8035-10-35) (MPO-H98-016)

*** * 141 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Dates de l'édition courante des cartes.**

ÉDITIONS DES CARTES. Les trois termes d éfinis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE. La premi ère publication d'une carte Marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte canadienne existante.

NOUVELLE ÉDITION. Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION. Un nouveau tirage de l' édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

La liste suivante est une nomenclature des dates des éditions courantes des cartes jusqu'à l'édition mensuelle 1 2 de 1997 . **(L'astérisque indique les changements depuis l'édition mensuelle 1 1997.)** Veuillez consulter les Avis aux navigateurs mensuelles pour plus d'information.

	Réimpression	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière
*		1	NE	05-Janv-96	
		1202	NE	13-Nov-81	20-Mai-94
		1203	NE	04-Janv-85	10-Févr-95
		1209	NE	14-Déc-84	02-Août-96
*		1220	NE	28-Févr-97	
	L/C	1221	NE	27-Déc-91	
		1223	NE	12-Mars-93	
		1226	NC	27-Mai-83	03-Mai-91
		1229	NE	31-Déc-76	15-Déc-95
		1230	NE	29-Févr-80	10-Févr-89
		1233	NE	18-Mai-84	03-Janv-97
	L/C	1234	NE	02-Juill-93	20-Oct-95
*	L/C	1235	NE	25-Avril-97	
*	L/C	1236	NE	01-Mars-96	
		1260	NC	04-Janv-91	
		1310	NC	11-Mars-94	03-Mai-96
*		1312	NC	05-Avril-96	
*		1313	NE	27-June-97	
		1314	NC	18-Oct-85	01-Mars-96
*		1315	NE	05-Juill- 96	
*		1316	NE	07-Févr-97	
*		1317	NE	07-June-96	
*		1338	NE	05-Avril-96	
		1339	NE	19-Août-83	03-Janv-97
		1350	NC	06-Juill-84	25-Mars-94
		1351	NC	21-Sept-84	11-Août-95
		1361	NC	28-Mai-76	01-Mars-96
		1400	NE	26-Août-88	
*		1409	NE	27-June-97	
*		1410	NE	04-Oct-96	
*		1411	NE	02-Août-96	
		1412	NE	13-Janv-84	05-Juill-96
		1413	NE	21-Août-87	05-Juill-96
		1414	NE	01-June-84	24-Févr-95
*		1434	NC	01-Mars-96	
*		1435	NC	15-Déc-95	
		1436	NC	15-Janv-93	03-Janv-97
		1437	NC	19-Mars-93	30-Mai -97
		1438	NE	06-Oct-95	
		1439	NE	22-Févr-91	07-Févr-97
		1509	NC	18-Mai-90	27-June-97
		1510	NE	28-Juill-95	
		1511	NE	03-Avril-81	23-Avril-93
		1512	NE	03-Août-84	09-Oct-92
*		1513	NE	07-June-96	
*		1550	NE	05-Janv-96	
		1551	NE	27-June-86	
		1552	NC	14-Sept-79	28-Mai-93
		1553	NC	15-Févr-80	21-Avril-95
		1554	NE	16-Sept-88	15-Août-97
		1555	NC	12-Oct-79	
	L/C	2000	NE	08-Sept-89	
		2006	NE	03-Juill-87	16-Févr-90
		2007	NE	10-Sept-82	09-Sept-94
		2011	NC	08-Juill-88	
		2017	NC	13-Juill-9 0	
		2018	NC	22-June-90	
		2021	NE	25-June-93	
*		2022	NE	02-Août-96	
		2023	NE	01-Mars-85	24-Mars-95
		2024	NE	29-Mars-85	16-Déc-94
		2025	NE	01-Mars-85	28-Mai-93
		2026	NE	05-Avril-85	15-Déc-95
		2028	NE	20-Mars-87	15-Févr-91
		2029	NE	20-Mars-87	08-Mai-92
		2042	NE	07-Oct-94	
		2043	NC	29-Nov-68	26-Mars-82
*		2044	NC	28-Févr-97	
		2047	NC	07-Avril-95	
		2048	NC	11-Oct-91	
		2049	NC	10-Mai-85	
		2050	NC	10-Mai-85	
		2053	NC	10-Mai-85	
		2054	NC	10-Mai-85	
		2055	NC	05-Juill-91	
	L/C	2058	NE	16-June-89	
	L/C	2060	NE	28-June-85	01-Juill-94
		2061	NE	18-Mars-77	13-Janv-89
	L/C	2064	NE	10-Févr-89	05-Mai-95
		2067	NE	01-Nov-85	15-Févr-91
		2069	NE	04-Mars-83	14-Oct-88
		2070	NE	29-Avril-83	
	L/C	2077	NE	25-Août-95	
		2085	NE	22-June-90	08-Avril-94
		2086	NC	09-June-89	03-Avril-92
	L/C	2100	NE	15-Mai-87	02-Avril-93
	L/C	2110	NE	15-Mai-87	25-Déc-92
	L/C	2120	NE	27-Mars-87	06-Mars-92
	L/C	2121	NC	18-Déc-87	
	L/C	2122	NE	05-Juill-91	05-Avril-96
	L/C	2123	NE	12-Mars-93	04-Avril-97
		2140	NC	16-Sept-88	
		2165	NC	08-Mars-91	
		2181	NE	10-Nov-89	
	L/C	2200	NE	01-Mai-87	17-Avril-92
	L/C	2201	NE	21-Sept-84	25-Févr-94
		2202	NE	04-Avril-86	10-Mars-95
		2203	NE	07-Oct-88	13-Nov-92
		2204	NE	06-Mai-83	12-Févr-93
		2205	NE	18-Déc-87	06-Mars-92
*		2206	NC	27-June-97	
		2212	NC	24-Févr-95	
		2213	NC	24-Févr-95	
		2214	NC	07-Oct-94	
		2215	NC	12-Août-94	
		2218	NC	13-Avril-84	
*		2221	NE	07-June-96	
		2222	NC	13-Avril-84	

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
	2223	NC	13-Avril-84	
	2225	NE	08-Mars-91	11-Juill-97
	2226	NE	22-Nov-91	
L/C	2228	NC	16-Févr-90	
	2235	NE	06-Févr-87	30-Déc-94
	2239	NE	08-Mars-85	01-Mars-96
L/C	2243	NE	30-Août-85	08-Avril-94
L/C	2244	NE	24-Juill-87	16-June-95
L/C	2245	NE	06-June-86	05-Avril-96
	2250	NC	09-Mai-86	
	2251	NC	11-Avril-86	26-June-92
	2257	NE	02-Nov-84	07-June-96
	2258	NE	16-June-89	05-Avril-96
	2259	NE	15-June-62	02-Juill-93
	2260	NE	13-June-86	05-Avril-91
	2261	NE	13-June-86	21-Avril-95
	2266	NC	22-June-84	
	2267	NC	22-June-84	
	2268	NE	31-Mar s-89	06-Mai-94
	2273	NC	13-Oct-55	22-Août-75
	2274	NE	08-June-90	
*	2282	NE	07-June-96	
L/C	2284	NE	27-Oct-89	07-June-96
	2286	NE	21-Janv-83	25-Août-95
	2289	NE	16-Oct-87	05-June-92
	2291	NE	12-Juill-81	15-Avril-88
	2292	NE	28-Avril-89	05-Avril-96
	2293	NE	11-June-65	12-Déc-80
	2294	NE	23-June-89	24-Janv-97
	2297	NE	20-Janv-60	13-Févr-81
	2298	NE	02-Juill-58	13-Févr-81
	2299	NE	30-Sept-83	30-June-95
L/C	2300	NE	05-Sept-80	18-Nov-88
L/C	2301	NE	22-Févr-91	
L/C	2302	NE	02-Août- 85	
	2303	NE	18-Mai-55	29-June-90
	2304	NE	31-Mai-57	01-Févr-80
	2305	NE	17-Déc-56	08-Févr-80
	2306	NE	03-Mai-57	09-Mai-75
	2307	NE	31-Août-56	11-Mars-77
	2308	NE	19-Juill-46	21-Avril-78
L/C	2309	NE	08-Juill-88	
	2310	NE	03-June-46	01-Févr-80
	2311	NE	08-Janv-58	12-Avril-91
	2312	NE	13-Nov-87	08-Avril-94
	2313	NE	21-June-57	28-Oct-77
	2314	NE	11-Juill-86	
	2315	NE	22-Avril-88	
	2318	NE	03-Déc-82	
	2400	NE	29-June-90	
L/C	3000	NE	20-Janv-89	22-Avril-94
L/C	3001	NE	07-Oct-94	
L/C	3002	NE	16-Déc-94	
*	3050	NE	03-Mai-96	
	3052	NE	07-Oct-94	
	3053	NC	11-Avril-86	02-Févr-90
	3055	NC	21-June-91	
	3056	NC	21-June-91	
	3057	NC	21-June-91	
	3058	NC	21-June-91	
	3061	NC	29-Mai-81	21-June-85

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
	3062	NC	24-Mai-85	
	3080	NE	03-Avril-92	
	3311	NE	31-Déc-93	
	3312	NC	31-Janv-86	05-Avril-91
	3313	NC	28-Juill-95	
	3410	NC	24-Mars-95	
	3411	NC	24-Mars-95	
	3415	NE	13-Févr-87	08-Avril-94
	3419	NC	02-Juill-93	
	3424	NC	24-Juill-87	02-Avril-93
	3440	NE	11-Mars -83	15-Oct-93
	3441	NE	12-Août-88	06-Déc-96
	3442	NE	03-June-88	06-Déc-96
	3443	NE	12-Août-88	04-Déc-92
	3457	NE	29-Déc-89	
	3458	NE	10-Mars-95	
*	3459	NE	24-Oct-97	
L/C	3461	NC	06-Janv-84	02-Déc-94
L/C	3462	NC	13-Juill-84	27-Août-93
* L/C	3463	NE	03-Oct-97	
	3473	NE	13-Févr-87	04-Déc-92
	3475	NE	27-Mai-88	02-Juill-93
	3476	NC	31-Août-84	22-Avril-94
	3477	NE	03-Mai-85	08-Sept-89
	3478	NE	24-Févr-95	
	3481	NE	05-Déc-86	17-Déc-93
	3488	NC	21-Oct-94	
	3489	NC	21-Oct-94	
*	3490	NE	25-Juill-97	
*	3491	NE	05-Janv-96	
*	3492	NC	27-June-97	
	3493	NE	01-Juill-94	
	3494	NE	21-Févr-92	
	3495	NE	21-Févr-92	
L/C	3512	NC	30-Nov-84	05-Mars-93
L/C	3513	NC	30-Nov-84	19-Févr-93
*	3514	NE	02-Août-96	
	3515	NC	18-Janv-91	03-June-94
	3526	NE	24-Févr-95	
	3527	NE	01-Janv-88	02-Avril-93
	3534	NE	07-Mai-93	
	3535	NE	16-Août-85	16-Avril-93
	3536	NC	21-Avril-78	16-Avril-93
	3537	NC	27-Sept-85	22-June-90
	3538	NE	27-Nov-92	02-Août-96
	3539	NE	04-Août-89	25-Avril-97
	3540	NE	22-Mai-92	
	3541	NE	29-Juill-94	
	3542	NE	01-Juill-94	
	3543	NE	27-Nov-92	30-Mai-97
	3544	NE	25-Sept-87	29-Janv-93
	3545	NC	28-Avril-89	12-Août-94
	3546	NC	28-Avril-89	10-Juill-92
	3547	NC	28-Avril-89	05-Avril-96
	3548	NE	17-Sept-93	
	3549	NC	03-Déc-93	05-Avril-96
	3550	NC	03-Déc-93	
	3552	NC	02-Janv-87	02-Avril-93
	3555	NE	27-June-86	09-Avril-93
	3559	NC	15-June-79	02-Févr-90
	3564	NC	04-Déc-87	08-Sept-95

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
	Réimpression			
	3598	NE	14-Août-87	11-Oct-91
	3601	NC	26-Août-94	
L/C	3602	NE	24-Mai-85	12-Août-94
L/C	3603	NE	23-Oct-81	01-Nov-91
L/C	3604	NE	06-Nov-87	13-June-97
L/C	3605	NE	03-June-88	
L/C	3606	NE	27-Juill-84	03-Sept-93
	3623	NE	26-Août-77	06-Janv-89
	3624	NE	19-Août-88	22-Avril-94
	3625	NC	25-Oct-68	10-Mars-89
	3646	NE	30-June-95	
	3647	NE	05-Juill-85	30-Mars-90
	3651	NE	09-Avril-93	
	3662	NE	07-Août-87	17-Déc-93
	3663	NE	31-Mai-74	14-Août-92
	3664	NE	13-Mai-77	05-Avril-96
	3665	NE	13-Nov-87	11-Mars-94
	3668	NE	12-Mars-93	
	3670	NE	21-Oct-94	
	3671	NE	27-Août-82	03-June-94
*	3673	NC	01-Déc-95	
*	3674	NC	01-Déc-95	
	3679	NC	14-June-91	21-Févr-97
	3680	NE	07-Avril-78	26-Avril-91
	3681	NC	08-June-90	
	3682	NE	05-June-87	
	3683	NE	03-Août-79	26-Oct-90
	3685	NE	25-Août-95	
	3686	NC	08-Avril-88	02-Déc-94
	3710	NE	04-Juill-86	15-June-90
	3711	NE	15-June-84	19-Févr-93
	3717	NE	28-Juill-95	
	3719	NE	17-Avril-61	11-Nov-88
	3720	NE	12-Févr-88	03-Sept-93
	3721	NE	26-Août-94	
	3722	NE	07-Févr-64	04-Sept-87
	3723	NE	29-June- 84	
	3724	NE	23-Mai-80	21-Avril-95
	3726	NE	23-Mai-80	06-Janv-89
	3727	NE	29-June-62	24-Mars-95
	3728	NE	05-Févr-82	24-Janv-97
	3729	NE	29-Juill-83	10-Févr-89
	3730	NC	30-Nov-60	21-Déc-90
	3733-A	NC	01-Févr-56	
	3734	NE	09-Juill-76	24-Mai-91
	3736	NE	31-Août-90	
	3737	NE	14-Août-87	21-Avril-95
	3738	NE	04-Févr-83	24-Mars-95
	3739	NE	03-Févr-84	01-Sept-89
	3740	NE	20-Mai-77	06-Déc-96
	3741	NE	15-Févr-63	30-June-89
	3742	NE	16-Juill-82	02-Août-96
	3743	NE	25-Mars-77	10-Févr-95
L/C	3744	NE	20-Mai-88	
	3745	NE	08-June-56	13-Nov-87
	3746	NE	12-Août-77	02-Juill-93
	3747	NE	16-Sept-77	30-Mai-97
	3753	NE	30-Avril-59	12-Août-88
	3761	NE	19-Août-88	
	3772	NE	30-Oct-64	29-Janv-93
	3773	NE	26-Avril-85	06-Déc-96

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
	3781	NE	18-Mai-59	15-Mars-91
	3784	NE	23-Juill-82	16-Déc-94
	3785	NE	04-Oct-91	
	3786	NC	05-Juill-46	12-Mars-93
	3787	NE	29-Juill-77	04-Avril-97
	3794	NE	07-Févr-75	17-Mars-89
	3795	NE	01-Mai-64	09-Juill-93
L/C	3802	NE	24-Nov-89	
	3807	NC	07-Janv-6 0	07-Oct-88
	3808	NC	30-Mars-62	13-Oct-89
	3809	NE	24-Août-79	24-Mars-95
	3811	NE	06-Déc-63	27-Sept-91
	3825	NE	16-Déc-77	09-June-89
L/C	3853	NE	02-Mars-90	05-Avril-96
L/C	3854	NE	23-Oct-87	23-Avril-93
	3855	NE	13-Janv-67	26-Avril-91
	3857	NE	17-Nov-67	10-Juill-87
	3858	NE	28-Juill-67	28-Juill-89
	3859	NE	17-June-66	18-Juill-80
	3860	NE	12-Sept-69	05-Janv-90
	3863	NE	25-Avril-80	16-Mars-90
	3864	NE	11-Mai-62	17-Déc-93
	3865	NE	01-Nov-55	10-Juill-87
	3868	NE	12-Juill-68	19-Avril -91
	3869	NE	28-Nov-86	02-Mars-90
	3890	NC	14-Mars-86	07-Avril-95
	3891	NC	08-Sept-89	01-Août-97
	3892	NC	13-Janv-84	03-June-94
	3893	NC	13-Janv-84	
	3894	NE	18-Oct-63	08-Sept-89
	3895	NC	15-June-84	09-June-89
L/C	3902	NE	09-Déc-88	27-June-97
	3909	NC	11-Déc-87	03-June-94
	3920	NC	18-Janv-91	
	3921	NE	15-Déc-95	
	3927	NE	26-Avril-85	03-Févr-89
	3931	NC	21-Févr-92	
	3932	NC	21-Févr-92	
	3933	NE	20-Janv-89	19-Févr-93
	3934	NC	21-Févr-92	02-June-95
*	3940	NC	01-Mars-96	
	3955	NC	15-Févr-85	20-Mai-94
*	3956	NE	01-Mars-96	
	3957	NC	11-Déc-87	03-Juill-92
	3958	NE	24-Mars-95	
	3959	NC	11-Déc-87	03-Juill-92
	3960	NC	13-Août-93	
	3962	NE	26-Janv-79	18-June-93
	3963	NC	26-Oct-90	
	3964	NC	07-June-91	
	3994	NE	20-Janv-89	22-Sept-95
	4000	NE	14-Déc-84	
* L/C	4001	NE	01-Déc-95	
L/C	4002	NE	27-Déc-91	05-Juill-96
L/C	4003	NE	14-Déc-84	29-Juill-94
L/C	4006	NE	14-Déc-84	19-Févr-93
L/C	4010	NE	18-Nov-83	10-Juill-92
* L/C	4011	NE	31-Oct-97	
L/C	4012	NE	13-Mars- 87	14-Juill-95
L/C	4013	NE	07-Nov-86	03-Juill-92
L/C	4015	NE	24-Juill-92	

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
	Réimpression			
L/C	4016	NE	05-Mai-95	
L/C	4017	NE	16-June-95	
L/C	4020	NE	27-Déc-91	
L/C	4021	NE	27-Déc-91	
L/C	4022	NE	27-Déc-91	02-Août-96
L/C	4023	NE	28-Nov-86	05-Janv-96
L/C	4024	NE	27-Déc-91	
L/C	4025	NE	27-Déc-91	
L/C	4026	NE	27-Déc-91	08-Avril-94
L/C	4045	NC	08-Août-86	
L/C	4047	NE	19-Mai-89	
L/C	4049	NE	19-Mai-95	
L/C	4098	NC	21-Sept-84	
L/C	4099	NC	21-Sept-84	
	4114	NC	08-Mai-92	
L/C	4116	NC	09-Avril-93	
	4117	NC	28-Oct-88	
L/C	4118	NC	22-Mai-87	11-Mars-94
	4124	NC	07-Août-92	
	4130	NC	30-Mai-69	17-Déc-76
	4140	NC	07-Janv-72	02-Juill-82
*	4141	NE	01-Nov-96	
*	4142	NE	01-Nov-96	
	4145	NE	22-Mars-91	
	4170	NC	28-Févr-92	
	4201	NE	26-Janv-90	10-Mars-95
	4202	NC	14-Août-87	24-Déc-93
	4203	NC	07-Août-87	04-Nov-94
	4209	NC	21-Oct-94	
	4210	NC	05-Avril-91	
	4211	NE	07-Déc-90	02-June-95
L/C	4227	NC	24-Mai-91	
L/C	4230	NC	15-June-90	
L/C	4233	NC	11-Janv-91	
L/C	4234	NC	10-Avril- 87	
L/C	4235	NC	31-Mars-89	
L/C	4236	NC	30-Janv-87	28-Juill-95
L/C	4237	NC	30-Déc-88	23-Sept-94
L/C	4240	NC	06-Oct-89	06-June-97
L/C	4241	NC	01-Déc-89	02-Août-96
L/C	4242	NE	28-Août-92	
L/C	4243	NC	20-June-86	25-Août-89
	4244	NC	21-Févr-86	26-Avril-91
	4245	NE	28-Nov-86	25-Déc-92
L/C	4255	NC	27-Juill-90	
	4266	NC	29-Sept-89	
	4275	NE	23-Déc-83	03-Mai-96
*	4276	NE	25-Juill-97	
	4277	NC	29-Avril-83	28-Sept-90
	4278	NE	14-Nov-86	18-June-93
	4279	NE	13-June-86	13-Sept-91
	4281	NE	20-Févr-87	14-Juill-95
	4306	NE	14-June-85	07-June-96
	4307	NE	15-Févr-85	13-Nov-92
	4308	NE	07-Sept-84	27-Sept-91
L/C	4320	NE	08-Août-86	06-Mai-94
L/C	4321	NE	11-Oct-85	01-Févr-91
	4328	NE	03-Févr-84	25-Mai-90
	4331	NE	19-Oct-84	11-Mai-90
	4332	NE	29-Déc-61	24-Janv-97
L/C	4335	NE	27-Sept-85	

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
	4337	NE	03-Janv-86	
L/C	4340	NE	12-Avril-91	
	4342	NE	03-June-88	26-Avril-91
L/C	4363	NE	01-Nov-85	13-Nov-92
	4365	NE	08-Déc-72	29-Févr-80
L/C	4367	NE	01-Nov-85	06-Juill-90
L/C	4374	NE	27-Déc-85	26-Mars-93
L/C	4375	NE	25-Oct-85	01-Janv-93
	4376	NE	02-Oct-87	11-Août-95
	4377	NE	10-Janv-86	
	4379	NE	31-Oct-86	14-Févr-92
	4381	NE	17-Janv-86	03-Mai-96
	4384	NE	31-Oct-86	13-Août-93
* L/C	4385	NE	07-June-96	
	4386	NE	03-Oct-86	24-Mars-95
	4391	NE	21-Févr-92	
	4394	NE	14-Sept-90	
	4395	NE	25-Mai-90	
	4396	NE	19-Févr-88	30-Juill-93
	4399	NC	03-Avril-42	26-Août-83
	4402	NE	11-Sept-59	20-Mars-81
L/C	4403	NE	21-June-85	24-Déc-93
L/C	4404	NE	26-Juill-85	29-June-90
L/C	4405	NE	12-Juill-85	21-Juill-89
L/C	4406	NE	12-Juill-85	09-June-89
	4416	NE	07-Janv-83	
	4419	NE	12-Août-88	02-Févr-96
	4420	NE	03-Oct-69	06-Nov-81
	4421	NE	11-Oct-68	23-Mars-79
	4422	NE	10-Oct-69	17-June-94
	4425	NE	02-Mai-80	17-Oct-97
	4426	NE	18-Mars-88	
	4428	NE	06-Oct-78	
	4429	NE	04-June-93	
	4430	NE	02-Oct-81	21-Mai-93
	4432	NE	14-Déc-84	15-June-90
	4437	NE	17-Mai-91	
	4440	NE	18-Juill-80	
	4443	NC	16-June-67	18-Févr-77
	4445	NC	17-June-49	07-Déc-79
	4446	NC	06-Janv-53	31-Déc-93
	4447	NE	09-Nov-84	
	4448	NE	27-Avril-90	
	4449	NE	02-Janv-87	
	4450	NE	02-Mars-73	13-Nov-87
L/C	4451	NE	27-Mars-87	15-Juill-88
	4452	NE	29-Juill-83	
	4453	NE	17-Déc-82	
	4454	NE	03-Févr-78	
	4455	NE	10-Sept-76	20-Oct-89
	4459	NE	22-Janv-88	
	4460	NE	11-Sept-87	03-Mai-91
L/C	4462	NE	28-June-85	06-June-97
L/C	4463	NE	09-Août-85	15-June-90
L/C	4464	NE	11-Oct-85	15-June-90
	4466	NE	17-Mai-91	01-Mars-96
	4467	NE	21-Mars-69	01-Mars-96
	4468	NE	12-Juill-85	
	4469	NE	08-Nov-85	
	4470	NE	04-Janv-80	
	4471	NE	11-Févr-77	11-Août-89

	Numéro de la carte Réimpression	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
	4472	NE	14-Août-81	
	4473	NE	25-Nov-77	
	4474	NE	31-Déc-76	
	4483	NE	12-Août-88	
* L/C	4485	NE	26-Sept-97	
L/C	4486	NE	19-Oct-84	24-Mars-95
	4491	NC	06-Mai-66	01-Févr-80
	4492	NC	04-Févr-66	25-Juill-80
	4497	NE	30-Juill-71	12-Oct-79
	4498	NE	23-Oct-87	03-Nov-95
	4504	NE	14-Févr-64	23-Janv-76
	4505	NC	14-Févr-64	14-Févr-75
	4506	NC	28-Févr-64	25-June-82
	4507	NC	28-Févr-64	30-Janv-76
	4509	NC	05-Déc-69	21-Juill-78
	4510	NC	22-Mars-68	15-Juill-94
	4511	NC	10-Juill-64	17-Oct-80
	4512	NC	30-Oct-64	09-Févr-79
	4514	NE	23-Oct-81	29-Sept-89
	4515	NC	21-Mai-52	02-Janv-81
	4516	NE	02-Nov-62	10-Déc-76
	4518	NC	18-Oct-51	26-Janv-79
	4519	NC	13-Oct-51	04-Févr-83
L/C	4520	NE	02-June-95	
	4521	NE	04-June-65	08-Sept-78
	4522	NC	15-Juill-59	04-Sept-81
	4523	NC	27-Mars-64	13-June-75
	4524	NE	07-Févr-64	15-Août-80
	4526	NC	05-Oct-51	24-Févr-95
	4529	NE	30-Sept-88	
	4530	NE	11-Mars-83	17-Avril-9 2
	4531	NC	24-Mai-74	14-Mars-97
	4535	NC	12-Mars-65	21-Août-81
	4536	NC	20-Sept-63	14-Févr-75
	4538	NE	26-Mars-76	
	4540	NC	10-Oct-57	26-Janv-79
	4541	NC	10-Oct-57	03-Oct-80
	4542	NE	09-Sept-66	23-Janv-76
	4543	NC	10-Oct-57	10-Nov-78
	4548	NC	10-Oct-57	11-Mars-88
L/C	4560	NE	14-Mars-86	25-Déc-92
	4582	NC	14-Févr-64	10-Sept-76
	4583	NC	16-Janv-61	02-Juill-82
	4584	NC	02-Janv-59	14-Nov-80
	4585	NC	02-Janv-59	29-Août-80
	4587	NE	04-Sept-87	21-Août-92
	4591	NC	02-Janv-59	18-Août- 78
	4592	NE	03-June-83	02-Avril-93
	4593	NC	20-Janv-60	12-June-81
	4594	NC	02-Janv-59	14-Févr-92
	4595	NC	02-Janv-59	04-Févr-83
	4596	NC	02-Janv-59	09-Janv-81
	4597	NC	02-Janv-59	09-Oct-81
	4598	NE	21-Janv-83	
	4599	NC	02-Janv-59	14-Déc-84
	4609	NE	20-Sept-63	07-Janv-77
	4615	NE	22-Mai-87	
	4616	NE	19-Avril-91	
	4617	NE	19-Mai-89	25-Avril-97
	4619	NC	29-Nov-63	29-Oct-93
* L/C	4622	NE	25-Avril-97	

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
L/C	4624	NE	17-Janv-86	
L/C	4625	NE	10-Janv-86	22-Avril-88
L/C	4626	NE	08-Nov-8 5	22-Avril-88
	4633	NE	24-Avril-87	21-Avril-95
	4634	NE	14-Juill-95	
	4635	NE	24-June-83	
	4637	NE	14-Août-87	19-Mai-89
	4638	NC	20-Sept-55	12-Déc-80
	4639	NC	20-Sept-55	12-Déc-80
	4640	NE	10-Août-84	
	4641	NE	31-Août-84	
	4642	NC	18-Janv-60	31-Mars-78
	4643	NE	03-Mai-85	15-Mai-92
	4644	NC	01-Déc-67	04-Sept-92
	4652	NE	31-Oct-80	
	4653	NE	12-Mars-76	24-Mars-95
	4654	NC	27-Oct-52	22-Sept-78
	4658	NC	08-Mai-70	15-Févr-80
	4659	NC	10-Oct-57	08-Sept-78
	4661	NC	20-Sept-55	23-Ju ne-89
	4663	NC	10-Oct-57	03-Sept-76
	4665	NC	10-Oct-57	08-Mai-81
	4666	NC	10-Oct-57	20-June-86
	4667	NE	08-Oct-65	13-Août-76
	4668	NC	10-Oct-57	23-Oct-87
	4669	NC	10-Oct-57	29-Mars-85
	4670	NC	10-Oct-57	29-Juill-77
	4679	NE	31-Déc-76	04-June-82
	4680	NC	02-Janv-59	27-Févr-76
	4682	NC	19-Oct-62	01-Mai-87
L/C	4700	NE	30-Déc-94	
	4701	NC	27-Déc-63	23-Oct-81
	4702	NC	17-Janv-64	28-Sept-90
	4703	NE	31-Janv-64	26-Août-94
	4705	NE	30-Janv-56	06-Août-76
	4712	NC	21-Févr-64	01-Févr-74
	4722	NE	27-Févr-87	
	4724	NE	20-Mai-60	08-Sept-78
	4725	NC	09-June-53	28-Août-81
	4728	NE	16-June-95	
L/C	4730	NE	07-Oct-83	23-Juill-93
L/C	4731	NE	16-Déc-94	
	4732	NE	27-Déc-68	22-Févr-80
	4744	NC	22-Févr-63	27-Nov-81
	4745	NC	17-Mai-63	09-Oct-87
	4763	NC	01-Févr-63	26-Juill-85
	4764	NC	01-Févr-63	09-Nov-90
	4765	NC	29-Nov-63	26-Avril-85
	4766	NC	06-Déc-63	05-Avril-96
	4767	NC	06-Déc-63	06-Juill-90
	4769	NE	19-Sept-75	03-Mai-85
	4771	NE	02-Juill-76	29-Juill-83
	4773	NC	29-Nov-63	29-Déc-78
	4774	NC	24-Janv-64	19-Mars-82
L/C	4775	NE	09-Sept-83	02-Mai-97
L/C	4776	NE	08-Juill-83	
L/C	4817	NC	11-Avril-86	
	4830	NC	14-Févr-86	
L/C	4831	NC	26-Déc-86	
L/C	4832	NC	02-Oct-87	
	4839	NC	27-Mars-92	

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression	Réimpression
L/C	4841	NC	19-Mai-89		
L/C	4842	NE	03-Mars-89		
	4843	NC	28-Janv-83		
L/C	4844	NC	01-Févr-85	25-Mars-94	
* L/C	4845	NE	12-Sept-97		
* L/C	4846	NE	15-Déc-95		
* L/C	4847	NE	05-Juill-96		
	4848	NC	12-June-87		
	4849	NC	30-Déc-88		
L/C	4850	NC	11-Mai-90		
* L/C	4851	NE	04-Avril-97		
	4852	NC	02-Déc-94		
L/C	4853	NC	13-Oct-89		
*	4854	NC	25-Avril-97		
*	4855	NC	06-June-97		
	4885	NE	12-Févr-88		
L/C	4905	NC	22-Juill-88	24-Juill-92	
L/C	4906	NC	18-Mars-88	11-June-93	
	4909	NC	17-June-88	01-Mars-96	
	4911	NE	07-Mai-93		
	4912	NE	04-June-93		
L/C	4913	NC	07-Août-92		
	4920	NC	29-Sept-89		
	4921	NE	16-Avril-93		
L/C	4951	NC	04-Janv-91		
L/C	4952	NC	21-Août-92		
*	4954	NE	20-June-97		
	4955	NC	15-Févr-91		
	4956	NC	23-Nov-90		
	4957	NC	13-Juill-90		
	4980	NC	03-Janv-92		
L/C	5001	NE	04-Nov-94		
	5002	NC	25-Juill-75		
	5003	NE	26-Sept-69	23-Juill-76	
L/C	5023	NC	20-Avril-90		
L/C	5030	NC	26-Oct-90		
	5031	NC	04-Janv-91		
	5042	NC	24-Févr-84		
	5043	NC	29-June-84		
	5044	NC	10-June-83		
	5045	NC	01-Juill-83		
	5046	NC	13-Janv-84		
	5047	NC	17-Août-84		
	5048	NC	07-Août-87		
	5049	NC	08-Avril-88		
*	5051	NC	07-June-96		
*	5052	NC	25-Avril-97		
	5133	NC	10-Oct-69	14-Mai-82	
	5134	NC	11-Août-67	16-Mars-73	*
	5135	NC	11-Août-67	19-Févr-88	
	5138	NE	25-Sept-87		
	5140	NC	15-Nov-63	20-Oct-78	
	5143	NE	02-Mai-86		
	5179	NC	28-Août-64	12-June-81	
	5300	NC	25-Nov-66	25-Nov-77	
	5316	NC	24-Août-61	25-Janv-80	
	5335	NC	15-Mars-85		
	5338	NC	06-June-86		
	5340	NC	19-Avril-63	14-Déc-79	
	5348	NE	05-Nov-76		
	5349	NC	05-Mars-58	03-Mars-78	

Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
5351	NC	24-Févr-56	25-Mars-83
5352	NE	08-Juill-60	16-Mai-80
5365	NC	26-Sept-69	25-Août-89
5373	NC	15-Févr-85	
5374	NC	17-Janv-86	
5375	NC	28-Févr-86	
5376	NC	22-Mars-85	
5390	NC	17-Mai-68	04-Nov-88
5391	NC	17-Mai-68	18-Févr-83
5396	NC	01-June-60	26-Sept-75
5397	NC	04-Nov-60	18-Nov-83
5398	NE	04-Sept-81	
5399	NE	04-Sept-81	
5400	NE	19-Déc-60	23-Avril-82
5403	NE	04-Févr-87	
5405	NC	26-Déc-51	25-Mars-88
5406	NC	06-Mars-14	15-Août-80
5410	NE	25-Mars-77	19-Mars-93
5411	NE	04-June-58	30-Janv-81
5412	NE	23-Févr-68	27-Avril-84
5414	NE	06-Août-37	10-Oct-80
5427	NC	11-June-59	31-Oct-80
5440	NE	01-Nov-74	06-Févr-81
5449	NE	15-Août-86	
5450	NE	22-Mai-70	29-Juill-77
5451	NE	05-Nov-65	22-Mars-85
5452	NC	16-Déc-54	05-Févr-82
5455	NE	15-Févr-61	15-Déc-78
5456	NE	26-Mai-72	12-June-81
5457	NE	08-Mars-63	01-Déc-78
5458	NE	08-Mars-63	10-Nov-78
5459	NC	26-Janv-53	06-Févr-81
5464	NC	16-Déc-54	07-Mai-82
5467	NC	18-Mars-55	29-June-90
5468	NC	18-Mars-55	04-Sept-81
5469	NC	18-Mars-55	12-Nov-82
5471	NE	12-Mai-67	04-Déc-81
5476	NE	03-Juill-59	15-June-73
5510	NE	11-Janv-80	
5512	NC	18-Déc-87	
5533	NE	11-Mars-77	
5620	NE	21-June-91	
5621	NE	26-Avril-91	
5622	NE	27-Déc-91	
5623	NE	08-Nov-91	
5624	NE	26-Avril-91	
5625	NE	10-Juill-92	
5626	NC	08-Août-86	
5628	NC	08-Août-97	
5640	NC	22-Avril-94	
5705	NE	13-Mai-83	
5706	NE	24-June-83	
5707	NE	28-Janv-83	
5720	NC	22-Avril-94	
5800	NE	19-Juill-74	22-Mars-91
5801	NE	24-Mai-74	
5860	NE	30-Sept-66	14-Mai-76
5861	NE	30-Sept-66	14-Mai-76
6021	NE	23-Mai-86	
6022	NE	23-Mai-86	
6023	NE	26-Févr-88	30-June-95

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression	Réimpression
	6026	NC	17-Sept-76		
	6028	NC	15-Janv-71		
	6030	NC	14-Août-87		
	6035	NC	20-Nov-87		
	6036	NC	28-Août-87		
	6037	NC	13-Nov-87		
	6038	NC	11-Sept-87		
	6050	NE	01-Août-86		
	6100	NC	15-Mai-87	10-Avril-92	
	6101	NC	10-Avril-64		
	6105	NE	20-Janv-89		
	6106	NE	21-June-91		
	6107	NE	10-June-83		
	6108	NE	28-Janv-83	05-June-92	
	6109	NE	30-Mars-90		
	6110	NE	24-Févr-89	15-Déc-95	
	6111	NE	11-Mars-83		*
	6112	NC	06-Févr-70	25-Mars-94	*
	6201	NE	16-Mars-73	22-Nov-91	*
	6205	NC	30-June-95		
	6206	NE	02-Avril-82	06-Oct-95	
	6207	NE	02-Avril-82	21-Févr-92	*
	6209	NC	04-Sept-70		
	6211	NC	26-Août-88	29-Oct-93	*
	6212	NE	12-Nov-82	21-Avril-95	
	6213	NE	10-Août-84	28-Juill-89	*
	6214	NC	18-Mars-77	07-Juill-89	*
	6215	NC	01-Juill-77	08-Mai-92	*
	6216	NC	02-Avril-82	28-Févr-92	*
	6217	NC	18-June-76	12-Févr-93	*
	6218	NE	11-Mars-88	13-Nov-92	*
*	6240	NE	15-Déc-95		*
	6241	NE	06-Août-57	28-Mai-82	*
	6242	NE	13-June-80	01-Mai-92	*
	6243	NE	10-Déc-71	17-Nov-95	*
	6247	NE	19-Févr-93		
	6248	NC	04-Mai-34	06-Nov-95	
	6249	NE	29-Mars-85		
	6251	NE	18-Juill-86	05-Avril-96	
	6258	NC	30-Déc-88		
	6259	NC	23-Févr-90		
	6260	NC	06-Janv-89		
	6263	NC	14-Avril-89		
	6264	NC	14-Avril-89		
	6267	NC	09-Juill-65	28-Août-81	
	6268	NE	15-June-62		
	6269	NE	04-Nov-60	11-Mars-77	
	6270	NE	09-Nov-73		
	6271	NE	07-Sept-73		
	6272	NE	14-Sept-73		
	6273	NE	28-Sept-73		
	6274	NE	07-Sept-73		
	6281	NE	29-Janv-82	25-Mars-88	
	6285	NC	03-June-88		
	6286	NC	25-Nov-88		
	6287	NC	11-June-82		
*	6301	NE	03-Mai-96		
	6302	NE	20-Avril-73		
	6310	NE	04-Mai-73	17-Févr-78	
	6311	NC	17-Août-62		
	6321	NC	15-Mai-57		

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
	6322	NC	15-Mai-57	
	6341	NE	14-Janv-91	
	6354	NC	09-Nov-50	
	6355	NE	09-Févr-72	
	6356	NC	30-Oct-49	
	6357	NC	28-Févr-50	13-Avril-73
	6358	NE	18-Mai-49	28-Janv-72
	6359	NE	24-Mai-68	
	6360	NC	17-Avril-48	
	6368	NC	16-June-58	06-Août-76
	6369	NE	24-Mai-85	
	6370	NE	03-Août-90	
	6371	NE	01-Mars-74	
	6390	NE	08-Févr-80	
	6408	NE	13-Févr-87	
	6409	NE	02-Avril-93	
	6410	NE	05-Avril-96	
	6411	NE	05-Avril-96	
	6412	NE	18-Avril-97	
	6413	NE	17-Févr-89	
	6414	NE	13-Févr-87	
	6415	NE	18-Avril-97	
	6416	NE	31-Mai-91	
	6417	NE	18-Avril-97	
	6418	NE	01-Avril-88	
	6419	NE	05-Avril-96	
	6420	NE	18-Avril-97	
	6421	NE	18-Avril-97	
	6422	NE	05-Avril-96	
	6423	NE	18-Avril-97	
	6424	NE	18-Avril-97	
	6425	NE	18-Avril-97	
	6426	NE	18-Avril-97	
	6427	NE	18-Avril-97	
	6428	NE	18-Avril-97	
	6429	NE	17-June-94	
	6430	NE	01-Avril-88	
	6431	NE	01-Avril-88	
	6432	NE	02-June-95	
	6433	NE	02-Mars-84	
	6434	NE	20-Févr-87	
	6435	NE	20-Févr-87	
	6436	NE	31-Mai-91	
	6437	NE	02-Mars-84	
	6438	NE	02-Avril-93	
	6439	NE	02-Mars-84	
	6440	NE	02-Mars-84	
	6441	NE	20-Févr-87	
	6451	NE	17-June-94	
	6452	NC	29-Mai-87	
	6453	NC	29-Mai-87	
	6454	NC	15-Mai-87	
	6455	NC	15-Mai-87	
	6455 SUPP	NE	01-Janv-89	
	6505	NC	05-Avril-85	28-Févr-86
	6506	NC	12-Avril-85	21-Févr-86
	6730	NC	26-Déc-69	16-Mars-79
	7000	NC	05-Mars-82	
	7010	NE	12-Janv-79	04-Mars-88
L/C	7011	NE	02-Sept-83	
	7050	NE	03-Févr-89	

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression	Réimpression
	7051	NE	14-Déc-73	08-Août-86	
	7052	NE	10-June-66	19-Juill-85	
	7053	NE	10-Avril-70	08-Avril-94	
	7065	NE	31-Mai-63	30-Déc-83	
	7066	NE	21-June-63	30-Août-85	
	7067	NE	30-Avril-71	18-Mai-90	
	7071	NE	31-Juill-64	08-Sept-78	*
	7072	NE	30-Avril-71	20-Août-82	*
	7082	NE	20-Mai-66	27-Avril-84	
	7083	NE	15-June-84		
	7103	NE	05-Août-77		
	7121	NE	17-Nov-72	06-Oct-89	*
	7122	NE	19-Oct-62	06-Sept-85	
	7125	NE	20-Avril-60	26-Sept-80	
	7126	NE	08-Mars-54	13-Août-93	
	7127	NE	27-Mai-83	14-Déc-84	
	7134	NC	23-Juill-93		
	7135	NE	07-Mars-58	14-Déc-79	
	7136	NC	23-Juill-93		
	7150	NE	09-Juill-65	01-Oct-82	
	7170	NE	18-Avril-75	23-Déc-83	
	7171	NE	15-Avril-60	08-Sept-78	*
	7180	NE	11-Août-78		
	7181	NC	22-Févr-63	04-Mai-84	
	7184	NC	10-Juill-64	16-Déc-77	
	7185	NE	08-Avril-60	27-Avril-84	
	7193	NC	10-Mai-63	10-Mars-78	*
	7194	NE	20-Mars-81		*
	7195	NC	23-Juill-93		
	7212	NE	11-Janv-85		
	7220	NE	02-Nov-79	16-Mars-84	*
	7292	NC	30-Janv-62	27-Sept-85	*
	7302	NE	18-Août-78	09-Nov-90	*
	7304	NC	17-Févr-78	06-Sept-85	*
	7310	NC	11-Juill-86		
	7371	NE	14-Déc-73	27-Mars-81	
	7404	NE	17-Mai-63	02-Sept-83	*
	7405	NE	01-Oct-82		*
	7411	NE	13-Avril-73	29-Sept-89	
	7430	NE	21-Mai-76	07-Oct-83	
	7465	NE	28-Févr-57	02-Août-91	
	7481	NC	21-Août-92		
	7482	NC	21-Août-92		
	7485	NC	17-Mars-89		
	7486	NC	10-Févr-89		
	7487	NC	10-Juill-87		
	7488	NC	08-Mars-91		
	7489	NC	28-Août-92		
	7502	NC	04-Sept-81		*
	7511	NE	29-Déc-89		
	7512	NC	05-Juill-85		
	7520	NC	01-June-84		L/C
	7521	NC	01-June-84		L/C
	7527	NE	12-Avril-74	27-Sept-85	L/C
	7540	NC	07-Janv-83		L/C
	7552	NE	04-Mars-92		L/C
*	7565	NC	04-Oct-96		L/C
	7566	NC	22-June-90		L/C
	7568	NC	05-Juill-85		L/C
	7569	NC	05-Juill-85		L/C
	7570	NC	02-Mai-86		L/C

Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
7571	NC	11-Avril-86	
7572	NC	02-Mai-86	
7575	NC	06-Mars-92	
7578	NC	27-Janv-95	
7600	NC	26-Juill-85	
7608	NE	04-June-76	04-Mars-83
7620	NC	02-Mai-97	
7621	NC	02-Mai-97	
7646	NE	02-Févr-73	28-Nov-80
7661	NC	14-Mars-86	
7662	NE	19-Juill-91	
7663	NE	11-Avril-97	
7664	NC	28-Févr-86	
7665	NC	13-June-86	
7666	NC	28-Févr-86	
7667	NC	14-Mars-86	
7668	NC	18-Mai-90	
7669	NC	18-Mai-90	
7685	NC	28-Févr-86	
7686	NC	27-Mars-81	19-Janv-90
7687	NC	05-Août-83	
7710	NE	13-June-97	
7725	NE	22-June-84	
7731	NE	25-Mai-84	
7733	NE	19-Mars-71	08-Févr-80
7735	NE	14-Août-70	18-Nov-83
7740	NE	30-Mai-97	
7750	NE	13-June-97	
7760	NC	03-Mai-68	19-Août-83
7770	NE	27-Août-71	04-Juill-80
7776	NE	30-Mai-97	
7777	NE	30-Mai-97	
7778	NE	13-June-97	
7779	NE	13-June-97	
7780	NC	06-Juill-90	
7781	NC	06-Juill-90	
7782	NE	13-June-97	
7783	NE	13-June-97	
7830	NE	02-Mars-84	
7832	NE	19-Févr-71	06-Mars-81
7920	NE	27-Avril-84	23-Mai-86
7930	NE	18-Mai-84	
7935	NE	21-June-85	
7940	NE	27-Avril-79	20-Sept-85
7941	NC	05-Janv-73	14-Mars-86
7950	NE	03-Mai-85	
7951	NE	24-Févr-84	
7952	NE	17-Mars-72	27-Juill-84
7953	NE	05-Avril-96	
7954	NC	17-Mai-74	17-June-83
7980	NC	16-Janv-87	
8005	NE	07-Déc-84	02-Mai-97
8006	NE	05-Août-88	
8007	NE	19-Août-88	
8010	NE	01-Août-86	26-Mai-89
8011	NE	30-Déc-94	
8012	NE	04-Nov-94	
8013	NE	04-Nov-94	
8014	NE	18-Nov-94	
8015	NE	16-Déc-94	
8046	NE	07-Oct-83	

	Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
	Réimpression			
L/C	8047	NE	07-Oct-83	06-Déc-85
L/C	8048	NE	30-Déc-94	
L/C	8049	NE	30-Déc-94	
	C-4	NC	25-Juill-86	

(AMA8035-10-35)

Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression

(MPO-H98-003)

***121 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - COUNTRY ISLAND - Signal de brume.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4233(NAD 83)(1)(456/97) - LC 4234(NAD 83)(1)(111/98) -
LC 4321(NAD 27)(1)(456/97) - LC 4227(NAD 83)(1)(456/97) - LC 4013(NAD 27)(2)(696/97)

Référence: Avis 180(P)/97

1. Rayer	Fog Sig 60s	45°05'59".8 N 61°32'31".9 W (env.)
2. Rayer	Fog Sig	45 06 00 N 61 32 32 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4013R/M, 4227R/M, 4233R/M, 4234R/M, 4321R/M, 76061(4227), 76067(4233), 76109(4234) et 76204(4013). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21) (GCC-G97-107, MPO-A97-076)

***115(P) GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLES DE LA MADELEINE - GRANDE ENTRÉE - Feu à secteurs.**

Carte (Qui sera touchée) - 4954(NAD 83)(1-7)

1. Rayer	le feu à secteurs	47°35'46".4 N 61°32'44".2 W
2. Porter	un feu à secteurs "F RWG 13m" "Priv"	47 36 29.5 N 61 32 23 W Le feu à secteurs est visible sur un arc de 005°. Rouge de 015°30' à 017°32'; Al RW de 017°32' à 017°50'; blanc de 017°50' à 018°10'; Al GW de 018°10' à 018°28'; vert de 018°28' à 020°30'.
3. Porter	la légende "G"	47 33 28.2 N 61 33 56.2 W
4. Porter	la légende "W"	47 33 27.1 N 61 33 50.8 W
5. Porter	la légende "R"	47 33 26 N 61 33 45.4 W

6. Porter	la légende "Al GW"	47 33 20.3 N 61 33 55.5 W
7. Porter	la légende "Al RW"	47 33 18.5 N 61 33 53.3 W

NOTA: (1) Une annexe graphique incorporant les renseignements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4954R/M et 79084(4954). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-101A, 100, MPO-Q97-129)

***116(P) GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLES DE LA MADELEINE - Profondeurs moindres.**

Carte (Qui sera touchée) - 4954(NAD 83)(1-6) - 4954(Cartouche, Quai/Wharf Mines Seleine)
(NAD 83)(6-12)

1. Porter	6 mètres 6 décimètres	47°32'25".9 N 61°34'21".9 W
2. Porter	2 mètres 4 décimètres	47 33 33.9 N 61 33 51.8 W
3. Porter	6 mètres 4 décimètres	47 34 37.6 N 61 32 43 W
4. Porter	4 mètres 3 décimètres	47 34 58 N 61 32 20.6 W
5. Remplacer	6 mètres 5 décimètres par 5 mètres 8 décimètres	47 36 09.4 N 61 32 22.7 W
6. Porter	3 mètres 3 décimètres	47 36 32.3 N 61 33 29.9 W
7. Porter	5 mètres 9 décimètres	47 36 38.4 N 61 33 34.5 W
8. Porter	5 mètres 3 décimètres	47 36 37.9 N 61 33 21.2 W
9. Remplacer	3 mètres 6 décimètres par 3 mètres 2 décimètres	47 36 30.4 N 61 33 30.5 W
10. Porter	6 mètres 5 décimètres	47 36 28.4 N 61 33 28.7 W
11. Porter	6 mètres	47 36 32.3 N 61 33 12.6 W
12. Porter	6 mètres 6 décimètres	47 36 28 N 61 33 13.4 W

NOTA: (1) Une annexe graphique incorporant les renseignements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4954R/M, 79084(4954) et 79085(4954). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-152)

***145 GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLES DE LA MADELEINE - LA PASSE - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4951(NAD 83)(1)(134/98) - LC 4451(NAD 27)(2)(114/98)

1. Déplacer	la bouée lumineuse verte YM-7	de	47°15'54".2 N 61°43'24".4 W
		à	47 15 48.1 N 61 43 23 W
2. Déplacer	la bouée lumineuse verte YM-7	de	47 15 54 N 61 43 27 W
		à	47 15 47.9 N 61 43 25.6 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4451R/M, 4951R/M, 79083(4451) et 79092(4951). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L97-153A, MPO-Q97-168)

***134 FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLES DE LA MADELEINE - CAP-AUX-MEULES - Signal de brume.**

Cartes (Dernière correction) - 4956(NAD 83)(1)(117/98) - LC 4951(NAD 83)(2)(117/98) - LC 4451
(NAD 27)(2)(114/98)

Référence: Avis 859(P)/96.

1. Rayer	Fog Sig (3) 60s	47°22'36".7 N 61°51'13".2 W (env.)
2. Rayer	Fog Sig	47 22 36.7 N 61 51 13.2 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4451R/M, 4951R/M, 4956R/M, 79046(4956) et 79092(4951). Prière de

communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21) (GCC-L97-154, MPO-Q97-166)

***117 GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLES DE LA MADELEINE - CAP-AUX-MEULES - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4951(NAD 83)(2)(114/98) - 4956(NAD 83)(1)(611/97)

1. Modifier	Fl R 4s 8m pour lire "Iso R 2s 8m"	47°22'35" N 61°51'25".2 W
2. Modifier	Fl R pour lire "Iso R 8m"	47 22 35 N 61 51 25.2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4951R/M, 4956R/M, 79046(4956) et 79092(4951). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-137, MPO-Q97-157)

***114 GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLES DE LA MADELEINE - CAP DU PHARE - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4951(NAD 83)(1)(640/97) - LC 4451(NAD 27)(2)(612/97)

1. Modifier	Fl 8s 29m 15M pour lire "Fl 6s 29m 15M"	47°23'05" N 61°57'32".9 W
2. Modifier	Fl 8s 94ft 15M pour lire "Fl 6s 94ft 15M"	47 23 04.8 N 61 57 35.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4451R/M, 4951R/M, 79083(4451) et 79092(4951). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-136, MPO-Q97-156)

***111 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - Zones de pratiques de tir et d'exercices.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4234(NAD 83)(1-4)(702/97) - 4202(Int. 4633)(NAD 83)(5-9)(664/96) - 4203(Int. 4632)(NAD 83)(10-12)(698/97)

Sur certains exemplaires

1. Porter	les limites d'une zone d'exercices	de à	44°50'00" N 62°00'00" W 45 36 00 N 62 00 00 W
2. Porter	un indicatif de zone d'exercices "E1"		44 52 30 N 62 02 54 W (env.)
3. Porter	un indicatif de zone d'exercices "I"		44°56’54” N 61°43’36” W (env.)
4. Porter	le nota FIRING PRACTICE AND EXERCISE AREAS Limits of Firing Practice and Exercise Areas. See Notice to Mariners No. 35 of each year. ZONES DE PRATIQUES DE TIR ET D'EXERCICES Limites des zones de pratiques de tir et d'exercices. Consulter l'Avis aux navigateurs n° 35 de chaque année.		45 06 00 N 61 55 00 W (env.)
5. Porter	les limites d'une zone d'exercices	de à	44 37 45 N 63 31 17.2 W 44 37 37.3 N 63 31 43.2 W
6. Porter	les limites d'une zone d'exercices	de à	44 37 08.7 N 63 32 28 W 44 36 46.3 N 63 33 11.6 W
7. Porter	un indicatif de zone d'exercices "A"		44 37 15 N 63 31 05 W
8. Porter	un indicatif de zone d'exercices "A”		44 36 54 N 63 32 42 W (env.)
9. Porter	le nota FIRING PRACTICE AND EXERCISE AREAS Limits of Firing Practice and Exercise Areas. See Notice to Mariners No. 35 of each year. ZONES DE PRATIQUES DE TIR ET D'EXERCICES Limites des zones de pratiques de tir et d'exercices. Consulter l'Avis aux navigateurs n° 35 de chaque année.		44 37 48 N 63 30 19 W (env.)
10. Porter	les limites d'une zone d'exercices	de à	44 37 08.5 N 63 32 28.2 W 44 36 29.7 N 63 33 44.3 W

11. Porter	les limites d'une zone d'exercices	44 37 32.8 N 63 31 43.2 W 44 37 35 N 63 31 37 W
12. Porter	un indicatif de zone d'exercices "A"	44°34’42” N 63°31’06” W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4202R/M, 4203R/M, 4234R/M, 76002(4203), 76003(4202), 76004(4202), 76109(4234), 76110(4234), 76111(4234) et 76112(4234). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour. Sur certains exemplaires.

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-083)

***155 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD - PORT D’HALIFAX - Zones de pratiques de tir et d'exercices.**

Carte (Dernière correction) - LC 4237(Int. 4631)(NAD 83)(1-12)(208/96)

1. Rayer	la zone d'exercice marquée W and les limites relatives		44°32'18" N 63°20'36" W (env.)
2. Rayer	la légende "TARGET TOW CORRIDOR/COULOIR DE CIBLES EN REMORQUES" et les limites relatives		43 33 30 N 63 22 00 W (env.)
3. Rayer	la légende B		44 17 42 N 63 34 42 W (env.)
4. Rayer	les limites de la zone d'exercice	entre et	44 19 00 N 63 29 58 W (env.) 44 17 00 N 63 29 58 W (env.)
5. Porter	les limites d’une zone de pratiques de tir et d'exercices	joignant et	44 19 00 N 63 16 37.7 W (env.) 44 19 00 N 63 30 00 W (env.)
6. Porter	les limites d’une zone de pratiques de tir et d'exercices	joignant et	44 19 00 N 63 30 00 W (env.) 44 17 00 N 63 30 00 W (env.)

7. Porter	la légende "D2"		44 17 42 N 63 34 30 W (env.)
8. Porter	la légende "E2"		44 18 06 N 63 24 30 W (env.)
9. Porter	la légende "A"		44 27 06 N 63 26 54 W (env.)
10. Modifier	la légende W pour lire "E2"		44 36 54 N 63 37 00 W (env.)
11. Porter	les limites d'une zone d'exercice	entre et	44 36 30 N 63 33 44.5 W 44 37 09 N 63 32 28.5 W
12. Porter	les limites d'une zone d'exercice	entre et	44 37 31.7 N 63 31 43.8 W 44 37 42 N 63 31 25 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4237R/M, 76009(4237) et 76010(4237). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-H97-085)

***120 FLEUVE SAINT-LAURENT - HAVRE SAINT-PIERRE - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - 4429(NAD 27)(1)(81/96) - 4429(Cartouche, Havre Saint-Pierre)
(NAD 27)(1)(81/96)

Référence: Avis 250(P)/96 annulé.

1. Coller	l'annexe graphique ci-incluse	50°14'51".3 N 63°35'21" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 79004(4429) et 79005(4429). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-147)

***139 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - BIG TIGNISH - Signal de brume.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4023(NAD 27)(1)(696/97) - LC 4024(NAD 27)(1)(59/97)

Référence: Avis 64/97

Sur certains exemplaires

1. Rayer	le signal de brume	47°01'45".4 N 63°59'24".4 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4023R/M, 4024R/M, 76286(4023) et 79075(4024). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21) (GCC-G96-161A)

***113 BAIE DES CHALEURS - POINTE DE PASPÉBIAC - QUAI DE CHANDLER - Feux.**

Cartes (Dernière correction) - 4921(Plan, Approches à/Approaches to Paspébiac)(NAD 27)(1)(606/97) - 4921(Cartouche, Quai/Wharf Chandler)(NAD 27)(3)(606/97) - 4921(Plan, Chandler)(NAD 27)(4) (606/97) - LC 4486(NAD 27)(2,5)(674/97)

1. Modifier	Fl 5s 14m 15M pour lire "Fl 6s 14m 15M"	48°00'57".6 N 65°14'52".1 W
2. Modifier	Fl 5s 45ft 15M pour lire "Fl 6s 45ft 15M"	48 00 57.6 N 65 14 52.1 W
3. Modifier	Fl 5s 14m to read "Fl 6s 14m"	045° 303m (994pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
4. Modifier	Fl 5s 14m pour lire "Fl 6s 14m"	48 20 27.9 N 64 39 31.9 W
5. Modifier	Fl 5s 48ft pour lire "Fl 6s 48ft"	48 20 27.9 N 64 39 31.9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4486R/M, 4921R/M, 79071(4921), 79072(4921) et 79073(4921). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L97-142, 143, MPO-Q97-155)

***107 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - PORT L'HEBERT - SHINGLE ROCK - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - LC 4240(NAD 83)(1)(515/97)

1. Déplacer	la bouée lumineuse verte UX55	de à	43°48'41" N 64°55'35" W 43 48 36 N 64 55 33 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4240R/M et 76045(4240). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-5) (GCC-F97-028, MPO-A97-072)

128(P) BAIE DE FUNDY - ANNAPOLIS BASIN - DIGBY - Feu à être supprimé.

Carte (Qui sera touchée) - 4396(NAD 27)(1) - 4396(Cartouche, Digby)(NAD 27)(1)

1. Feu 44°37'34".5 N 65°45'07".3 W

NOTA: (1) La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation susmentionnée. Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les 3 mois suivant la date de publication du présent Avis au Surintendant, Services à la navigation maritime, Garde côtière canadienne, B.P. 7730, Station "A", Saint-Jean, N.-B., E2L 4X6, Tél.: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4396R/M, 76006(4396) et 76008(4396). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-7) (GCC-F97-032, MPO-A97-074)

***154 BAIE DES CHALEURS - BAIE DE CASCAPÉDIA - Fermes marines.**

Carte (Dernière correction) - LC 4486(NAD 27)(1,2)(113/98)

1. Porter	le signe conventionnel d'une ferme marine	48°05'34".5 N 66°00'29" W
2. Porter	le signe conventionnel d'une ferme marine	48 06 56.7 N 65 54 02.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 4486R/M et 76187(4486). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-169)

***106 BAIE DE FUNDY - LETETE PASSAGE ET BLISS ISLAND - Bouées, feu et signal de brume.**

Cartes (Dernière correction) - 4124(Plan, Letete Passage, Letang Harbour and/et Blacks Harbour)
(NAD 83)(1-5)(73/97) - 4331(3,4,6-8)(406/96) - LC 4011(NAD 83)(5,8,9)(Nouvelle éd., oct./97)

Référence: Avis 471(P)/97.

1. Remplacer	la bouée à cloche lumineuse rouge S2 par une bouée à espar rouge, marquée "SA2"	45°00'56".3 N 66°51'12".9 W
2. Modifier	Oc 15 s 17 m 7M pour lire "Fl R 4 s 17 m 7M"	45°01’06”.3 N 66°51’00”.9 W
3. Rayer	Fog Sig 20 s	45 01 06.3 N 66 51 00.9 W (env.)
4. Rayer	la bouée à cloche lumineuse de mi-chenal SJ	45 02 14 N 66 54 31 W (env.)
5. Porter	une bouée à cloche lumineuse de mi-chenal rouge et blanche "RW", "BELL", "Mo(A)", marquée "SL"	45 00 24.6 N 66 51 15.6 W
6. Remplacer	la bouée à cloche lumineuse rouge S2 par une bouée à espar rouge, marquée "SA2"	45 00 56 N 66 51 15 W
7. Porter	une bouée à cloche	45 00 25 N 66 51 17 W

	lumineuse de mi-chenal rouge et blanche "RW", "BELL", "Mo(A)", marquée "SL"	
8. Modifier	Oc 15s 55 ft 7M pour lire "Fl R 4s 55 ft 7M	45 01 06 N 66 51 05.5 W (env.)
9. Rayer	Fog Sig	45 01 06 N 66 50 54 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4011R/M, 4124R/M, 76019(4011) et 76022(4124). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7) (GCC-F97-010-013, MPO-A97-066)

***122 FLEUVE SAINT-LAURENT - MATANE - Modifications à la carte.**

Carte (Dernière correction) - LC 1236(NAD 83)(1)(667/97) - LC 1236(Cartouche, Matane)(NAD 83)
(1-4)(667/97)

Référence: Avis 580/97

Sur certains exemplaires.

1. Porter	une bouée charpente de mi-chenal lumineuse à bandes verticales rouges et blanches, "Mo(A)" "Priv", marquée "MATANE"	48°51'56".9 N 67°32'42".5 W
2. Porter	un feu "Fl G (Priv)"	48 51 22.8 N 67 32 04.1 W
3. Porter	un feu "Fl R (Priv)"	48 51 21.4 N 67 32 07.9 W
4. Modifier	F RWG 7m pour lire "Oc RWG 3s 7m"	48 51 07 N 67 31 52.8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1236R/M, 79037(1236) et 79040(1236). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-117, H98-001)

***123 FLEUVE SAINT-LAURENT - FORESTVILLE - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - LC 1236(NAD 83)(1)(122/98)

1. Porter	une bouée charpente à cloche lumineuse rouge, “Fl R” “BELL” marquée "K38"	48°44'30".1 N 68°58'28" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1236R/M et 79037(1236). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-161)

***112 FLEUVE SAINT-LAURENT - CAP DE LA TÊTE AU CHIEN - PORT DE GROS-CACOUNA - Signal de brume et bouée.**

Cartes (Dernière correction) - LC 1235(NAD 83)(2)(673/97) - LC 1234(NAD 27)(1)(672/97) -
LC 1234(Cartouche, Port de Gros-Cacouna)(NAD 27)(3)(672/97)

1. Rayer	Fog Sig 60s		47°54'41".4 N 69°48'25".5 W
2. Rayer	Fog Sig 60s		47 54 41.5 N 69 48 23.7 W
3. Déplacer	la bouée lumineuse rouge HC2	de à	47 55 38.7 N 69 30 58.7 W 47 55 38.7 N 69 31 00 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1234R/M, 1235R/M, 79029(1234), 79030(1234) et 79035(1235). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9; AMA8035-10-21) (GCC-L97-145, 146, MPO-Q97-154)

***150 QUÉBEC - RIVIÈRE SAGUENAY - Profondeurs moindres.**

Cartes (Dernière correction) - 1202(NAD 27)(5,6)(486/97) - 1203(NAD 27)(1-3) - 1203(Continuation A) (NAD 27)(3,4)(676/97)

1. Porter	19 mètres 5 décimètres	48°13'56".2 N 69°53'42".9 W
2. Porter	11 mètres 1 décimètre	48 15 03.3 N 69 58 17.1 W
3. Remplacer	11 mètres par 7 mètres 2 décimètres	48 15 50.9 N 70 01 23.8 W
4. Porter	9 mètres 7 décimètres	48 16 48.7 N 70 10 33 W
5. Remplacer	17 brasses par 8 brasses	48°19’40”.5 N 70°17’26” W
6. Porter	5 1/2 brasses	48 18 23.6 N 70 19 42.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1202R/M, 1203R/M, 79053(1203) 79078(1202) et 79087(1203). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-164)

***140(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - CAP AUX OIES AU SAULT-AUX-COCHONS - ÎLE AUX COUDRES - Profondeurs moindres.**

Carte (Qui sera touchée) - 1233(Cartouche, Île aux Coudres)(NAD 27)(1-24)

Référence: Avis 275(T)/97 et 394(T)/97 annulés.

1. Rayer	3 mètres 1 décimètre	049°30' 307m (1007pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
2. Rayer	3 mètres 3 décimètres	050° 370m (1214pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
3. Rayer	2 mètres 9 décimètres	046° 399m (1309pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
4. Rayer	la sonde découvrante 1 mètre	037° 400m (1312pi) à partir du coin inférieur gauche du

		cartouche
5. Rayer	1 mètre 1 décimètre	032° 388m (1273pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
6. Rayer	1 mètre	028°30' 326m (1070pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
7. Rayer	4 mètres	027°30' 405m (1329pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
8. Rayer	3 mètres 3 décimètres	039°30' 597m (1959pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
9. Rayer	la sonde découvrante 2 mètres 3 décimètres	044° 606m (1988pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
10. Rayer	la sonde découvrante 1 mètre 9 décimètres	044°30' 576m (1890pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
11. Porter	0 mètre 1 décimètre	049°23' 331m (1086pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
12. Porter	une sonde découvrante 0 mètre	047° 401m (1316pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
13. Porter	une sonde découvrante 1 mètre 8 décimètres	037° 320m (1050pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
14. Porter	une sonde découvrante 1 mètre 7 décimètres	038°30' 400m (1312pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
15. Porter	une sonde découvrante 0 mètre	030° 340m (1115pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
16. Porter	2 mètres	024° 336m (1102pi) à partir

		du coin inférieur gauche du cartouche
17. Porter	0 mètre 3 décimètres	032° 375m (1230pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
18. Porter	4 mètres 5 décimètres	022° 374m (1227pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
19. Porter	7 mètres 4 décimètres	027° 531m (1742pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
20. Porter	4 mètres 5 décimètres	036° 608m (1995pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
21. Porter	1 mètre 8 décimètres	039°30' 605m (1985pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
22. Porter	2 mètres 6 décimètres	044° 594m (1949pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
23. Remplacer	0 mètre 2 décimètres par une sonde découvrante 0 mètre 6 décimètres	045°30' 422m (1385pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
24. Remplacer	3 mètres 5 décimètres par 1 mètre 9 décimètres	031°30' 418m (1371pi) à partir du coin inférieur gauche du cartouche

NOTA: (1) Une annexe graphique incorporant les renseignements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.

(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1233R/M et 79023(1233). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-128)

***118 FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE AUX COUDRES - POINTE DE LA PRAIRIE - Signal de brume.**

Carte (Dernière correction) - 1233(NAD 27)(1)(486/97)

1. Rayer	Fog Sig 30s	47°24'33".7 N 70°25'52".9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1233R/M et 79021(1233). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21) (GCC-L97-147, MPO-Q97-158)

***127 FLEUVE SAINT-LAURENT - LÉVIS - Profondeurs.**

Carte (Dernière correction) - 1316(NAD 83)(1-5)(667/97)

1. Porter	3 mètres 2 décimètres	46°49'59".3 N 71°09'42".5 W
2. Remplacer	7 mètres 2 décimètres par 6 mètres 3 décimètres	46 49 59.6 N 71 09 19.1 W
3. Rayer	5 mètres 5 décimètres	46 49 53.2 N 71 10 01.9 W
4. Porter	4 mètres 5 décimètres	46 49 54.3 N 71 10 03.2 W
5. Remplacer	7 mètres 4 décimètres par 6 mètres 6 décimètres	46 49 58.9 N 71 09 26.7 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1316R/M et 79003(1316). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-159)

***143 FLEUVE SAINT-LAURENT - SAINT-NICOLAS - Émissaires, caissons et profondeurs.**

Carte (Dernière correction) - 1315(NAD 83)(1-4)(654/97)

1. Porter	un émissaire	de à	46°43'01".7 N 71°21'13".1 W 46 43 07.8 N 71 21 14.7 W
2. Porter	un caisson submergé 1 mètre 7 décimètres		46 43 07.8 N 71 21 14.7 W

3. Porter	un émissaire	de à	46 42 16.2 N 71 23 50.7 W 46 42 22.7 N 71 23 55.1 W
4. Porter	un caisson découvrant avec sonde découvrante 1 mètre 2 décimètres		46 42 22.6 N 71 23 55.1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1315R/M et 79020(1315). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-165, GCC-L97-134)

***144(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - CAP-SANTÉ - Feux d'alignement - Balise**

Carte (Qui sera touchée) - 1314(NAD 27)(1,2)

1. Rayer	les feux d'alignement	46°40'09" N 71°47"24".3 W (env.)
2. Rayer	la balise de jour orange	46 41 24.6 N 71 50 12.2 W

NOTA: (1) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1314R/M et 79017(1314). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.
(2) Une nouvelle édition incorporant les renseignements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-167)

***151 FLEUVE SAINT-LAURENT - DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT - Profondeurs moindres.**

Carte (Dernière correction) - 1314(NAD 27)(1,2)(486/97)

1. Porter	5 mètres 5 décimètres	46°33'45".6 N 72°06'44".3 W
2. Porter	0 mètre 7 décimètres	46 33 38.1 N 72 06 00.9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1314R/M et 79017(1314). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-170)

***156 FLEUVE SAINT-LAURENT - SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL - Profondeur.**

Carte (Dernière correction) - 1313(Cartouche, Port de Trois-Rivières)(NAD 83)(1)(110/98)

1. Porter	1 mètre 6 décimètres	46°20'11".3 N 72°31'03".5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1313R/M et 79015(1313). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-173)

***110 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE TROIS-RIVIÈRES - Profondeurs moindres - Limite de zone maintenue.**

Carte (Dernière correction) - 1313(NAD 83)(6,7)(677/97) - 1313(Cartouche, Port de Trois-Rivières)

(NAD 83)(1-5)(677/97)

1. Rayer	la ligne tiretée	joignant	46°20'30".5 N 72°32'13".4 W
		et	46 20 29.6 N 72 32 12.4 W
2. Porter	une ligne tiretée	joignant	46 20 31.5 N 72 32 11.5 W
		et	46 20 30.7 N 72 32 10.5 W
3. Porter	7 mètres 3 décimètres		46 20 30.2 N 72 32 12.2 W
4. Porter	4 mètres 8 décimètres		46 20 24.2 N 72 32 21.7 W
5. Remplacer	1 mètre 5 décimètres par une sonde découvrante 0 mètre 4 décimètres		46 20 20.7 N 72 32 24.3 W
6. Rayer	la ligne tiretée	joignant	46°20’29”.6 N 72°32’12”.4 W
		et	46 20 30.3 N 72 32 13.2 W
7. Porter	une ligne tiretée	joignant	46 20 30.7 N 72 32 10.5 W
		et	46 20 31.1 N 72 32 11 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1313R/M, 79014(1313) et 79015(1313). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-153)

***142(T) FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE MONTRÉAL - ÎLE AUX CERFEUILS - Obstacle submergé.**

Carte (Touchée temporairement) - 1310(Partie A-B)(NAD 83)(1)

1. Obstacle submergé	45°42'34" N 73°27'34" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1310R/M et 79001(1310). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-163)

***157 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE MONTRÉAL - QUAI LAURIER - Postes d'amarrage.**

Carte (Dernière correction) - 1310(Partie B-C)(NAD 83)(1-3)(689/97)

1. Rayer	le poste d'amarrage 43 SW	45°32'30".4 N 73°32'02" W
2. Rayer	le poste d'amarrage 43 SE	45 32 31.8 N 73 31 55.3 W
3. Porter	un poste d'amarrage "43"	45 32 31.1 N 73 31 58.7 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1310R/M et 79080(1310). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-174)

***153 QUÉBEC - RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - LAC DES DEUX-MONTAGNES - ANSE DE VAUDREUIL - Profondeurs moindres.**

Carte - 1510(Feuille 1)(Partie A-B)(NAD 27)(1,2)

Référence: Avis 692/97

1. Porter	"4" pieds	45°26'10".7 N 74°02'03" W
2. Porter	une sonde découvrante "0" pied	45 25 37.8 N 74 02 01.7 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1510R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q97-172)

***102 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - LAKE ST-LAWRENCE, PARTIE EST - Hauts-fonds.**

Carte (Dernière correction) - 1414(NAD 27)(1-12)(330/96)

1. Porter	une profondeur de 12 pieds	45°01'00" N 74°52'15".8 W
2. Porter	une profondeur de 27 pieds	44 57 40.8 N 74 56 45 W

3. Porter	une profondeur de 26 pieds	44 58 45.8 N 74 50 40.1 W
4. Porter	une profondeur de 26 pieds	44 58 55.8 N 74 49 39.4 W
5. Porter	une profondeur de 26 pieds	44 59 04.7 N 74 48 26.3 W
6. Porter	une profondeur de 26 pieds	44 59 05.4 N 74 47 49.6 W
7. Porter	une profondeur de 24 pieds	44 59 16.7 N 74 46 18.6 W
8. Porter	une profondeur de 28 pieds	44 59 17.2 N 74 45 52 W
9. Porter	une profondeur de 14 pieds	44 57 39.1 N 74 58 00.6 W
10. Porter	une profondeur de 5 pieds	44 57 37.7 N 74 57 38.6 W
11. Porter	une profondeur de 25 pieds	44 59 08.8 N 74 47 16.9 W
12. Porter	une profondeur de 25 pieds	44 58 58.6 N 74 49 13.1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 1414R/M et 73031(1414). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-084)

***108 LAC ONTARIO - WELLERS BAY - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 2069(NAD 27)(1,2)(436/97) - 2061(3,4)(530/97) - 2021(Feuille 1, Murray Canal Presqu'ile Bay to/à Trenton)(NAD 27)(5,6)

1. Rayer	See NOTE/Voir NOTE	44°00'03" N 77°35'00" W (env.)
2. Rayer	le nota	44 03 36 N 77 38 17 W (env.)
3. Rayer	See NOTE/Voir NOTE	44 00 09 N 77 35 18 W (env.)
4. Rayer	le nota	44 03 12 N 77 31 54 W (env.)
5. Rayer	See/Voir NOTE NO. 2	44 00 36 N 77 37 03 W (env.)
6. Rayer	la NOTE NO. 2	44°02’44” N 77°35’24” W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2021R/M, 2061R/M, 2069R/M, 73069(2061) et 73153(2069). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14) (GCC-B97-051, MPO-C97-147)

***147 LAC ONTARIO - PORT CREDIT - INNER HARBOUR - Feux et balise de jour.**

Cartes (Dernière correction) - 2048(NAD 83)(1-4) - 2086(NAD 83)(2,4) - LC 2077(NAD 83)(2,4)(371/97)

Référence: Avis 218(P)/96 annulé.

1. Porter	un feu "Fl R" "Priv"	43°32'53".6 N 79°34'49".5 W
2. Rayer	la balise de jour de bâbord	43 32 53.5 N 79 34 35.5 W
3. Porter	un feu "Fl G" "Priv"	43 32 53.3 N 79 34 35.5 W
4. Porter	"Priv"	43 32 54.9 N 79 34 28.9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2048R/M, 2077R/M, 2086R/M, 73048(2086) et 73091(2077). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-14) (GCC-B96-087, 089-091, MPO-C97-136)

***101 LAC ONTARIO - HAMILTON HARBOUR - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 2067(NAD 27)(1)(529/97) - 2067(Cartouche, Hamilton Yacht Clubs)
(NAD 27)(2)(529/97)

1. Porter	une bouée à espar verte	43°16'30" N 79°52'08" W
2. Porter	une bouée à espar verte	221°30', 158.5 mètres du feu "Fl G" situé sur le coin Sud-Ouest du brise-lames

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2067R/M et 73003(2067). Prière de communiquer auprès de Nautical

Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14) (GCC-B97-029, MPO-C97-135)

***130 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - BLACK BAY - Modifications à la carte.**

Cartes (Dernière correction) - LC 2244(NAD 27)(1)(629/97) - 2204(Feuille 1)(Partie A-B)(Byng Inlet to/à Key Harbour)(NAD 27)(1-11) - 2204(Continuation A)(Byng Inlet to/à Key Harbour)(NAD 27)(4-11)

1. Porter	une profondeur de 13 pieds	45°48'06".8 N 80°41'11".3 W
2. Porter	une profondeur de 7 pieds	45 47 35.4 N 80 40 31.3 W
3. Porter	une profondeur de 14 pieds	45 48 02.5 N 80 41 03.5 W
4. Porter	une roche qui assèche (2) pieds	45°50’36”.7 N 80°41’26”.9 W
5. Porter	une profondeur de 23 pieds	45 50 30.5 N 80 41 21.4 W
6. Porter	une profondeur de 14 pieds	45 50 30.9 N 80 41 02.9 W
7. Porter	une profondeur de 13 pieds	45 50 22 N 80 40 53.3 W
8. Porter	une profondeur de 8 pieds	45 50 22.6 N 80 41 06.2 W
9. Porter	une profondeur de 4 pieds	45 50 13 N 80 41 16.9 W
10. Porter	une profondeur de 23 pieds	45 50 27.1 N 80 41 13.3 W
11. Remplacer	l'île par une roche qui assèche (2) pieds	45 50 39 N 80 41 28 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2204R/M, 2244R/M et 73052(2244). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-142)

***132 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - BYNG INLET À KILLARNEY - Modifications à la carte.**

Cartes - 2204(Feuille 1)(Partie A-B)(Byng Inlet to/à Key Harbour)(NAD 27)(1,2) - 2204(Feuille 2)(Partie B-C)(Key Harbour to/à French River)(NAD 27)(3-6) - 2204((Feuille 3)(Partie C-D)(French River to/à Beaverstone Bay)(NAD 27)(7) - 2204(Feuille 4)(Partie D-E)(Beaverstone Bay to/à Killarney)(NAD 27) (8-13) - 2205(NAD 27)(12,13)

1. Porter	une profondeur de 2 pieds		45°49'11".2 N 80°43"56".4 W
2. Rayer	la marina		45 53 11.7 N 80 43 53 W
3. Rayer	la marina		45 53 17 N 80 43 49 W
4. Porter	une profondeur de 20 pieds		45 55 07.7 N 80 51 16.8 W
5. Rayer	la voie recommandée	entre	45 55 05.3 N 80 51 12.5 W
		et	45 55 20 N 80 51 21 W
6. Porter	une voie recommandée	joignant	45 55 05.3 N 80 51 12.5 W
			45 55 09.6 N 80 51 19.2 W
		et	45 55 20 N 80 51 21 W
7. Porter	une profondeur de 9 pieds		45 54 38.8 N 80 59 36.7 W
8. Porter	une profondeur de 2 pieds		45 59 15.3 N 81 26 18.6 W
9. Porter	une profondeur de 4 pieds		45 59 15.8 N 81 26 13.8 W
10. Porter	une profondeur de 7 pieds		45 59 20 N 81 26 11.7 W
11. Porter	une profondeur de 2 pieds		45 59 23.2 N 81 26 06.5 W
12. Porter	une profondeur de 7 pieds		45 59 20.8 N 81 25 50.9 W
13. Porter	une profondeur de 1 pied		45°59’14”.4 N 81°26’53”.2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2204R/M et 2205R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-145)

***131 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - PICKEREL RIVER À BAD RIVER - Roches.**

Cartes (Dernière correction) - LC 2244(NAD 27)(8,9,11)(130/98) - 2204(Feuille 2)(Partie B-C)(Key Harbour to/à French River)(NAD 27)(1-6) - 2204(Feuille 3)(Partie C-D)(French River to/à Beaverstone Bay)(NAD 27)(7,9-11)

1. Porter	une roche à fleur d'eau	45°55'14".4 N 80°45'09".2 W
2. Porter	une roche à fleur d'eau	45 55 15.3 N 80 45 10.4 W
3. Porter	une roche avec une sonde découvrante de (2) pieds	45 54 49.9 N 80 45 42.8 W
4. Porter	une roche avec une sonde découvrante de (2) pieds	45 55 32.2 N 80 46 33.7 W
5. Rayer	la profondeur de 12 pieds	45 55 07 N 80 51 14 W
6. Porter	une roche à fleur d'eau	45 55 07.7 N 80 51 13.9 W
7. Rayer	la profondeur de 9 pieds	45 54 41.3 N 80 59 27.2 W
8. Rayer	la profondeur de 7 pieds	45 54 39 N 80 59 30 W
9. Porter	une roche avec une hauteur de (3) pieds	45 54 40.6 N 80 59 28.4 W
10. Porter	une roche avec une hauteur de (2) pieds	45 54 41.1 N 80 59 27.6 W
11. Porter	une roche avec une hauteur de (2) pieds	45 54 42.3 N 80 59 26.6 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2204R/M, 2244R/M et 73052(2244). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-144)

***109 LAC ÉRIÉ - PORT DE WHEATLEY - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - LC 2122(NAD 27)(1)(349/97)

1. Coller	l'annexe graphique ci-incluse	42°03'03" N 82°27'32" W (env.)

NOTA: (1) Pour obtenir les annexes graphiques, contacter: l' Officier de navigation, Service hydrographique du Canada, Région du Centre et de l'Arctique, 867 Lakeshore Road, B.P. 5050, Burlington, Ontario, L7R 4A6, Tél.: (905) 336-4834,
Fax: (905) 319-6916, E-Mail: fenng @ dfo-mpo.gc.ca.
(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2122R/M et 73090(2122). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI)
ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-141)

***124 LAC ÉRIÉ - KINGSVILLE - LEAMINGTON - Annexes graphiques - Notes.**

Carte (Dernière correction) - 2181(Plan, Kingsville)(NAD 83)(1,2)(48/97)

Référence: Avis 844(P)/96, 762(P)/93 et 770(P)/93 annulés.

1. Coller	les annexes graphiques ci-incluses	Plans de Kingsville et de Leamington (env.)
2. Rayer	le nota géodésique de Kingsville et Leamington	sous le nota concernant le système géodésique de Port Dover (env.)

NOTA: (1) Pour obtenir les annexes graphiques, vous pouvez contacter l' Officier de navigation, Service hydrographique du Canada, Région du Centre et de l'Arctique, 867 Lakeshore Road, B.P. 5050, Burlington, Ontario, L7R 4A6, Tél.: (905) 336-4834, Fax: (905) 319-6916,
E-Mail: fenng @ dfo-mpo.gc.ca.
(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2181R/M, 73101(2181) et 73104(2181). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-132)

***136 LAC ÉRIÉ - WEST END - KINGSVILLE - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - LC 2123(NAD 27)(1)(535/97)

Référence: Avis 844(P)/96.

1. Rayer	la bouée à espar de mi-chenal K	42°01'12" N 82°43'24" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2123R/M et 73089(2123). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14) (GCC-B97-048, MPO-C97-131)

***137 LAC HURON - THUNDER BAY ISLAND - Signal de brume.**

Carte (Dernière correction) - LC 2200(NAD 27)(1)(631/97)

1. Rayer	Fog Sig	45°02'20" N 83°12'02" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles "R/M" 2200R/M et 73095(2200). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-158, É.-U. 43/97)

***100 BAIE D'HUDSON - ESKIMO POINT - Profondeurs.**

Cartes (Dernière correction) - 5398(1-5,14,15)(624/97) - 5398(Cartouche, Eskimo Point)(6-13,16-18) (624/97) - 5399(1-5,14,15)(624/97)

1. Rayer	la profondeur de 3.6m	61°06'24" N 93°54'42" W
2. Rayer	la profondeur de 1m	61 06 48 N 94 03 21 W
3. Porter	une profondeur de 2.6m	61 06 28 N 93 55 02 W
4. Porter	une profondeur de 0.1m	61 06 47 N 94 03 22 W
5. Porter	une sonde découvrante de 1.5m	61 06 33 N 94 01 46 W
6. Rayer	une sonde découvrante de 0.9m	61 06 33 N 94 01 45.8 W
7. Rayer	la profondeur de 1m	61 06 46 N 94 03 20.5 W
8. Rayer	la profondeur de 6.4m	61 06 26.5 N 93 55 05.5 W

9. Porter	une profondeur de 2.6m	61 06 28.3 N 93 55 01.7 W
10. Porter	une profondeur de 8.7m	61 06 46 N 93 51 05.6 W
11. Porter	une sonde découvrante de 1.5m	61 06 33 N 94 01 45.8 W
12. Porter	une profondeur de 0.1m	61 06 46.6 N 94 03 22.1 W
13. Rayer	la profondeur de 3.4m	61 05 29 N 93 54 06 W
14. Rayer	la profondeur de 3.4m	61 05 24 N 93 54 02 W
15. Porter	une profondeur de 3.1m	61 05 26 N 93 54 06 W
16. Porter	une profondeur de 3.1m	61 05 26 N 93 54 05.6 W
17. Rayer	la profondeur de 2.9m	61 06 43 N 94 03 06 W
18. Porter	une profondeur de 0.4m	61 06 43.3 N 94 03 04.4 W

(AMA8035-10-35) (MPO-C97-127)

***138 MANITOBA - LAC WINNIPEG - Bouées et feu.**

Cartes - 6243(1-3) - 6242(Feuille 2)(Partie B-C)(Selkirk to Lake Winnipeg)(NAD 27)(4) - 6241(5)

1. Remplacer	la bouée lumineuse verte T5 par une bouée à espar verte marquée "T5"	50°38'52" N 96°19'48" W
2. Remplacer	la bouée lumineuse rouge T8 par une bouée à espar rouge marquée "T8"	50°38’24” N 96°19’48” W
3. Remplacer	la bouée lumineuse verte T9 par une bouée à espar verte marquée "T9"	50 37 57 N 96 18 22 W
4. Rayer	le feu	50 23 52 N 96 50 14 W
5. Remplacer	la bouée lumineuse verte CS3 par une bouée à espar verte marquée "CS3"	53 08 36 N 98 50 00 W

(AMA8035-10-5-13) (GCC-D97-022-025, 027, MPO-C97-086)

***149 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - BATHURST INLET - ABORDS DE TRIPLE ISLANDS - Profondeurs moindres.**

Cartes - 7780(NAD 27)(1,2)(Nouvelle carte juillet/90) - 7781(NAD 27)(1,2)(120/93)

1. Porter	3 mètres 6 décimètres Repd 1997	68°11'29" N 108°51'21" W
2. Rayer	27 mètres	immédiatement à l'Ouest de la position mentionnée au paragraphe (1) (env.)

(AMA8035-10-35) (MPO-P97-070)

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994 —

Pages 1, 2, 3 et 4 — En haut de la colonne de gauche
Page 1 — Paragraphe 12, ligne 4
Page 1 — Paragraphe 16, ligne 6
Supprimer: *7650, 7651*
Remplacer par: *7620, 7621*

Page 2 — Paragraphe 30, ligne 2
Supprimer: «émergeait _ 1987.»
Remplacer par: est à fleur d'eau.

Page 2 — Paragraphe 34, ligne 2 - après «1987»
Insérer: et couvert de 4,5 m (15 pi) d'eau.

Page 2 — Paragraphe 35, ligne 2
Supprimer: 3 m (10 pi)
Remplacer par: 2 m (7 pi)

Page 7 — Avant le paragraphe 110
Supprimer: *7650*
Remplacer par: *7620*

Page 8 — Supprimer le paragraphe 139.

(P2/98)

Page 10 — Paragraphe 177, ligne 5 - avant «*Ellice*»
Insérer: *North*

Page 10 — Paragraphe 177, dernière ligne
Supprimer: 3 m (10 pi)
Remplacer par: 4,6 m (15 pi)

Page 18 — Paragraphe 333, dernière ligne
Supprimer: 2,2 m (7 pi)
Remplacer par: 3,2 m (10 pi)

Page 22 — Avant le paragraphe 405
Insérer: *Carte 7620*

Pages 28 et 29 — En haut de la colonne de gauche
Supprimer: *7651*
Remplacer par: *7621*

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 48 — Avant le paragraphe 211
Page 49 — Avant le paragraphe 225
Page 49 — Haut de la page, côté gauche
Supprimer: *7651*
Remplacer par: *7621*

Page 49 — Avant le paragraphe 225
Supprimer: *Cartes 7630, 7651*

Pages 50 et 51 — Haut de la page, côté gauche
Supprimer: *Cartes 7630, 7651*
Remplacer par: *Carte 7621*

Page 51 — Avant le paragraphe 241
Supprimer: *Carte 7651*

Page 51 — Avant le paragraphe 245
Supprimer: *Carte 7081*

Page 51 — Avant le paragraphe 249
Supprimer: *Carte 7630*

Page 52 — Avant le paragraphe 259
Supprimer: *Carte 7081*
Remplacer par: *Carte 7621*

Page 63 — Paragraphe 80, dernière ligne
Supprimer: 250°
Remplacer par: 252°

Page 84 — Paragraphe 299, ligne 7 - après «*110°10'W.*»
Insérer: Un haut-fond, couvert de 3,6 m (12 pi) d'eau — profondeur signalée en 1997 —, gît à 0,8 mille au Sud de Triple Islands par *68°11'N, 108°51'W.*

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

Page 176 — Avant le paragraphe 65
Insérer: *Cartes 4702, 5080*

(N4/98)

Page 177 — Haut de la page, côté gauche
Supprimer: *Carte 4702*
Remplacer par: *Cartes 4702, 5080*

(N4/98)

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 177 — Paragraphe 71, ligne 1
Supprimer: 75 pieds (23
Remplacer par: 95 pieds (29

(N4/98)

Page 177 — Paragraphe 71, dernière ligne
Ajouter: Une roche, asséchant de 4 pieds (1,1 m), gît à quelque 400 pieds (122 m) au NNE de l'extrémité NE de Fish Island.

(N4/98)

Page 177 — Paragraphe 72, lignes 2 et 3
Supprimer: 75 pieds (23 m)
Remplacer par: 89 pieds (27 m)

(N4/98)

Page 177 — Paragraphe 72, ligne 3 – après «roche»
Insérer: , couverte d'au moins 3 pieds (0,9 m) d'eau,

(N4/98)

Page 177 — Paragraphe 73, ligne 2
Supprimer: 18 brasses (5,5 m)
Remplacer par: 15 pieds (4,6 m)

(N4/98)

Page 177 — Paragraphe 74, ligne 2
Supprimer: de 18 pieds (5,5 m)
Remplacer par: à mi-chenal de 22 pieds (6,7 m)

(N4/98)

Page 177 — Paragraphe 75, ligne 3
Supprimer: 41 pieds (13 m)
Remplacer par: 56 pieds (17 m)

(N4/98)

Page 177 — Paragraphe 75, dernière ligne
Ajouter: Le chenal qui sépare Seine Island et Pig Island offre une profondeur minimale de 37 pieds (11,4 m), mais on le déconseille à cause de la présence d'un haut-fond dangereux, couvert d'au moins 1 pied (0,4 m) d'eau, gisant presque à mi-chenal. Le chenal favori fait passer entre Pig Island et Seal Island, située à courte distance à l'Est. Un banc peu profond, dont la bordure extérieure est couverte d'au moins 7 pieds (2,2 m) d'eau, s'avance jusqu'à 0,1 mille environ au Nord de l'extrémité Nord de Seine Island. Un banc peu profond, couvert d'au moins 5 pieds (1,5 m) d'eau, prolonge l'extrémité SE de Frenchmans Island et s'avance pratiquement jusqu'au milieu du chenal entre Frenchmans Island et Seine Island, d'où la nécessité d'être vigilant.

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

(N4/98)

Page 177 — Paragraphe 77, dernière ligne
Ajouter: Deux roches asséchantes gisent pratiquement au milieu du chenal qui sépare Seal Island et American Island; la prudence s'impose.

(N4/98)

Page 177 — Paragraphe 78, ligne 2
Supprimer: 12 pieds (2,1 à 3,7 m)
Remplacer par: 14 pieds (2,1 à 4,3 m)

(N4/98)

Page 177 — Après le paragraphe 82
Insérer: 82.1 La zone comprise entre Fox Islands et Seal Island n'a pas été hydrographiée, d'où la nécessité d'être prudent.

(N4/98)

Page 177 — Paragraphe 83, lignes 8 et 9
Supprimer: 27 pieds (8,2 m)
Remplacer par: 28 pieds (8,5 m)

(N4/98)

Page 178 — Haut de la colonne de gauche, après «*4702*»
Ajouter: *5080*

(N4/98)

Page 178 — Paragraphe 88, dernière ligne
Ajouter: On peut mouiller aussi par fond de 148 pieds (45 m) à quelque 0,3 mille à l'ESE de l'extrémité SW de Corbet Island.

(N4/98)

Page 178 — Avant le paragraphe 94
Supprimer: *Carte 4702*
Remplacer par: *Cartes 4702, 5080*

(N4/98)

Page 178 — Paragraphe 94, lignes 7 à 10
Supprimer: «14 pieds ... ferme.»
Remplacer par: 23 pieds (7,1 m). **Harbour Rock**, d'une hauteur de 3 pieds (1 m), gît à quelque 0,3 mille au SSE de Keefe Island. Un banc peu profond, couvert d'au moins 5 pieds (1,6 m) d'eau, relie Harbour Rock et la pointe NW de Big Pig Island, située à 0,2 mille au SE. Un autre accès à Frenchman Run, que le trafic local venant du Sud emprunte fréquemment, s'ouvre entre Fish Island et Deepwater Island. Cette route fait passer entre Pig Island et Seal Island (chenal favori) et s'oriente au NNW dans le passage comme on l'a décrit précédemment. L'entrée

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Nord de Frenchman Run s'ouvre entre Corbet Island et la terre ferme.

(N4/98)

Page 179 — Avant le paragraphe 102, après «*4703*»
Page 180 — Haut de la page, côté gauche, après «*4703*»
Ajouter: *5080*

(N4/98)

Page 179 — Paragraphe 108, lignes 5 et 6
Supprimer: de moins de 6 pieds (1,8 m)
Remplacer par: d'au moins 7 pieds (2,1 m)

(N4/98)

Page 179 — Paragraphe 109, ligne 2
Supprimer: 36 pieds (11 m)
Remplacer par: 41 pieds (12,5 m)

(N4/98)

Page 179 — Paragraphe 110, lignes 6 à 8
Supprimer: «Les ... le»
Remplacer par: Le

(N4/98)

Page 179 — Paragraphe 110, dernière ligne – après «précédemment»
Insérer: offre une profondeur minimale de 41 pieds (12,5 m)

(N4/98)

Page 180 — Paragraphe 112, ligne 5 – après «m)»
Insérer: et offrant une profondeur minimale de 18 pieds (5,6 m)

(N4/98)

Page 180 — Supprimer le paragraphe 113
Remplacer par: 113 Un quai en L, d'une longueur de 118 pieds (36m), est implanté dans le rivage Est à courte distance au Sud de l'extrémité Sud de l'entrée de Punchbowl. La face externe du quai, longue de 102 pieds (31 m), offre des profondeurs variant entre 15 et 19 pieds (4,5 et 5,9m). À quelque 102 pieds (31 m) au NE de l'extrémité de la face externe du quai, une jetée s'avance jusqu'à 105 pieds (32 m) de la rive; elle offre des profondeurs variant entre 7 et 15 pieds (2 et 4,7 m) le long des 69 derniers pieds (21 m), et ce, de chaque côté.

(N4/98)

Nouvelle-Écosse (côte de l'Atlantique) et baie de Fundy, première édition, 1990 —

Page 170 — Paragraphe 130, lignes 4 à 6
Supprimer: «Un **cornet** ... minutes.»

Page 332 — Paragraphe 182, lignes 9 à 11

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Supprimer: «Une ... Mohawk.»

Pages 339 et 340 — Paragraphe 238, lignes 4 à 8
Supprimer: «Un ... feu.»
Remplacer par: La bouée lumineuse à cloche SL est mouillée à 0,7 mille au Sud du feu de Bliss Island.

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 48 — Paragraphe 91, lignes 10 et 11
Supprimer: «Un **cornet** ... minutes.»

Page 129 — Après le paragraphe 4 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/97)
Supprimer les paragraphes 4.3 et 4.4
Remplacer par: 4.3 Les navires dont le déplacement est supérieur à 1 425 tonnes et qui circulent sous le Pont de la Confédération devront passer uniquement par la travée de navigation principale située entre les piliers P21 et P22, à quelque 3,1 milles au SSW de Borden Point.

4.3.1 Les navires à l'approche du pont doivent suivre l'axe d'alignement allant des deux bouées de chenal de la traversée du détroit (Priv), mouillées respectivement à *46°17'N, 63°52.3'W* et *46°09.4'N, 63°39.9'W*.

4.3.2 Les restrictions suivantes s'appliquent :

Tonnage maximal :	Navires à passagers	32 600 tonnes de déplacement
	Navires de charge	47 000 tonnes de déplacement
Vitesse maximale :	Navires à passagers	11 noeuds par rapport au fond à moins de 5 milles marins du Pont
	Navires de charge	8 noeuds par rapport au fond à moins de 5 milles marins du Pont
Tirant d'eau maximal :	Tous les navires	15 mètres (49 pi)
Tirant d'air maximal :	Tous les navires	48 mètres (157 pi)
Largeur maximale :	Tous les navires	35 mètres (115 pi)

4.4 Les navires ayant un déplacement de plus de 1 425 tonnes doivent circuler en sens unique alterné sur une distance de cinq (5) milles marins de part et d'autre du Pont de la Confédération. Sauf en cas d'urgence, aucun navire ne doit dépasser un autre navire, rencontrer un autre navire, virer de bord ou mouiller à moins de un quart (1/4) de mille de chaque côté de l'axe central de la travée de navigation principale.

4.4.1 Aucun navire dont le déplacement est supérieur à 1 425 tonnes ne doit circuler sous le pont si la visibilité est inférieure à un mille marin et demi (1 1/2).

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 129 — Après le paragraphe 4 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/97)
Supprimer le paragraphe 4.10
Remplacer par: 4.10 Les navires ayant un déplacement maximal de 1 425 tonnes, autre que les combinaisons remorqueur-remorqué, peuvent passer sous le Pont de la Confédération entre les piliers P3 et P4 du côté de l'Île-du-Prince-Édouard et entre les piliers P42 et P44 du côté du Nouveau-Brunswick.

4.10.1 Les restrictions suivantes s'appliquent :

Tonnage maximal : 1 425 tonnes de déplacement
Vitesse maximale : 15 noeuds par rapport au fond
Tirant d'eau maximal : Entre les piliers P3 et P5, 10 mètres (33 pi)
Entre les piliers P42 et P44, 5,5 mètres (18 pi)
Tirant d'air maximal : 28 mètres (92 pi)

4.11 Pour de plus amples renseignements sur les exigences de navigation à proximité du Pont, les navigateurs peuvent communiquer avec le Directeur régional, Transports Canada, Sécurité maritime, 45 Alderney Drive, C.P. 1013, Dartmouth (N.-É.), B2Y 4K2, Tél. 902-426-9321, Télécopieur : 902-426-6657.

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Page 72 — Supprimer le paragraphe 9 et le pictogramme qui l'accompagne.

(N1/98)

Pages 73 et 74 — Paragraphe 34, lignes 2 à 6
Supprimer: «Un **quai** _ (12 m).» et le pictogramme qui accompagne le texte.

(N1/98)

Page 85 — Paragraphe 175, lignes 1 et 2
Supprimer: dans un état de délabrement en 1996
Remplacer par: en ruine en 1997

(N1/98)

Page 85 — Paragraphe 175, lignes 6 et 7
Supprimer: «On _ externe.»
Remplacer par: La présence de caissons remplis de roches,asséchant et qui s'avancent jusqu'à 49 pi (15 m) au large de la face externe du quai, exige la prudence en approchant ce dernier.

(N1/98)

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 86 — Paragraphe 180, dernière ligne
Ajouter: On peut se procurer de l'essence au village et des camions assurent la livraison de diesel aux quais de Musgrave Harbour.

(N1/98)

Page 86 — Paragraphe 182, ligne 6 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 9/97)
Supprimer: blanc.

(N1/98)

Pages 86 et 87 —Paragraphe 182, lignes 7 à 32
Supprimer: «Le **quai** ... précédent.»
Remplacer par le diagramme de Musgrave Harbour qui est annexé à la **Partie IV** de cette Édition mensuelle.

(N1/98)

Page 86 — Paragraphe 182, ligne 7 – après «brise-lames.»
Ajouter: Une usine de transformation de poisson est bâtie le long du quai Est, du côté Nord du havre; on peut s'y procurer de l'eau potable. Un **centre de services maritimes**, pourvu d'une aire d'entreposage et d'un chariot-cavalier d'une puissance de 50 t, se trouve à courte distance à l'Ouest de l'usine de transformation de poisson. Le bureau des autorités portuaires, situé tout près du centre de services maritimes, est équipé de douches.

(N1/98)

Page 87 — Paragraphe 183, lignes 2 à 4
Supprimer: «; il offre ... (19 m)»

(N1/98)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 17 — Paragraphe 147, lignes 2 à 4
Supprimer: «offre ... (200 pi).»
Remplacer par: offrirait une profondeur minimale de 1,5 m (5 pi) le long de la face externe, longue de 61 m (200 pi). On a signalé de l'ensablement et la présence de roches le long du quai, d'où la nécessité d'être prudent.

(N3/98)

Page 31 — Paragraphe 242, lignes 4 et 5
Supprimer: «Un ... havre.»

(N2/98)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé à Les Escoumins, première édition, 1992 —

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 62 — Paragraphe 87
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/96.

Page 67 — Après le paragraphe 135
Insérer: 135.1 Une **bouée** lumineuse de mi-chenal, marquée «Matane» (1702) (privé), est mouillée presque sur l'alignement à 0,7 mille au large des brise-lames situés à l'embouchure de la rivière Matane. Un feu vert (1704) et un feu rouge (1703) s'élèvent respectivement à l'extrémité des brise-lames Est et Ouest.

135.2 Un **feu** à secteurs à occultations (1703.5) est installé sur le pont de la route 132 enjambant la rivière Matane. Le feu possède un secteur vert de 152° à 172°, un secteur blanc de 148° à 152° ainsi qu'un secteur rouge de 128° à 148°. Le secteur blanc indique la route à suivre pour entrer dans le vieux port de Matane.

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal, première édition, 1992 —

Page 5 — Paragraphe 48, lignes 6 à 9
Supprimer: «Ce quai ... radar.»

Page 5 — Supprimer le paragraphe 51.

Page 39 — Tableau 2.4
Supprimer les informations suivantes dans la colonne «**Poste**»

Jetée Laurier
43SW/43SE

Remplacer par: **Jetée Laurier**
43

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent — Montréal à Kingston, première édition, 1996 —

Page 20 — Paragraphe 248, lignes 3 et 4
Supprimer: «et une ... (8,7 m)»

CEN 302 — Lac Ontario, première édition, 1996 —

Page 77 — Paragraphe 42, ligne 1 – après «feu»
Insérer: privé

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 77 — Après le paragraphe 42
Insérer: 43 Le feu privé du brise-lames Ouest de Port Credit *(522)*, d'une altitude de 5,5 m (18 pi), reposant sur un mât, 3,7 m (12 pi) de haut, est placé sur l'extrémité Est du brise-lames Ouest.

Page 77 — Supprimer le paragraphe 44.1.

Page 78 — Après le paragraphe 49
Insérer: 50 Le feu privé de l'arrière-port de Port Credit *(525)*, d'une altitude de 5,5 m (18 pi), reposant sur un mât, 3,7 m (12 pi) de haut, est placé sur l'extrémité SW du mur de retenue qui sépare l'entrée de la rivière et le port.

CEN 303 — Welland Canal et lac Érié, première édition, 1996 —

Page 35 — Après le paragraphe 155
Insérer: 155.1 Ce cornet de brume est activé par l'utilisateur. Les navigateurs qui désirent que le cornet soit mis en marche peuvent l'activer en appuyant cinq fois (5) sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de cinq (5) secondes sur la voie VHF 19. Le cornet peut être activé avec une puissance d'énergie de un (1) watt à une distance de 3 milles marins. Le cornet demeurera activé pour une période de 30 minutes et peut être réactivé au besoin.

CEN 304 — Detroit River, Lac Sainte-Claire, St. Clair River, première édition, 1996 —

Page 21 — Paragraphe 26, dernière ligne
Ajouter: En 1997 on a trouvé une profondeur de moins de 1 pied (0,3 m) — profondeur signalée — dans le chenal.

Grands Lacs, volume 2, septième édition, 1993 —

Page xi
Supprimer:

Chapitre IV
Entrée de la baie Georgienne..... 77

Chapitre V
Baie Georgienne — Côtes SW et Ouest.....85

Chapitre VI
Baie Georgienne — Partie SE..... 99

Chapitre VII
Baie Georgienne — Côte Est — Partie Sud.....117

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre VIII

Baie Georgienne — Côte Est — Partie Nord 131

Page 64 — Paragraphe 217, ligne 1
Supprimer: à cloche

Pages 77 à 138
L'information contenue dans les chapitres IV, V, VI, VII et VIII est annulée et publiée dans les Instructions nautiques*CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998*

Pages 139 à 146
L'information contenue dans les paragraphes 9 à 160 est annulée et publiée dans les Instructions nautiques *CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998*

Page 234 — Paragraphe 138, dernière ligne
Ajouter: Une **bouée** jalonne le côté Sud de la zone de petits fonds située au SE de Holden Shoal.

Page 242 — Paragraphe 85, dernière ligne
Ajouter: Une **bouée** marque la bordure SW de la zone de petits fonds.

Voie d'eau Rideau et rivière des Outaouais, deuxième édition —

Chapitre VI — Après le paragraphe 181
Insérer: 181.1 Il y a des **bouées** et des **balises de jour** privées dans le chenal de la Culbute; elles sont entretenues par la *Pontiac Waterway Development Corporation*.
181.2 Il y a une **rampe** de mise à l'eau sur le rivage Sud, à 0,5 mille à l'Est de Chapeau. Une **rampe** de mise à l'eau se trouve sur le rivage Nord, à 0,3 mille au NW du pont Charles Lynch, qui est situé à 7 milles à l'Est de Chapeau.

Chapitre VI — Après le paragraphe 183
Insérer: 183.1 Il y a des **bouées** privées sur le lac Coulonge; elles sont entretenues par la *Pontiac Waterway Development Corporation*.

Chapitre VI — Après le paragraphe 190
Insérer: 190.1 Il y a des **bouées** et des **balises de jour** privées le long de la route entre le lac Coulonge et Bryson; elles sont entretenues par la *Pontiac Waterway Development Corporation*.

Baie Georgienne, troisième édition, 1988 —

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

L'information contenue dans le *Guide nautique, Baie Georgienne, troisième édition, 1988*, est annulée et publiée dans les Instructions nautiques *CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998*.

Édition mensuelle n° 1/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

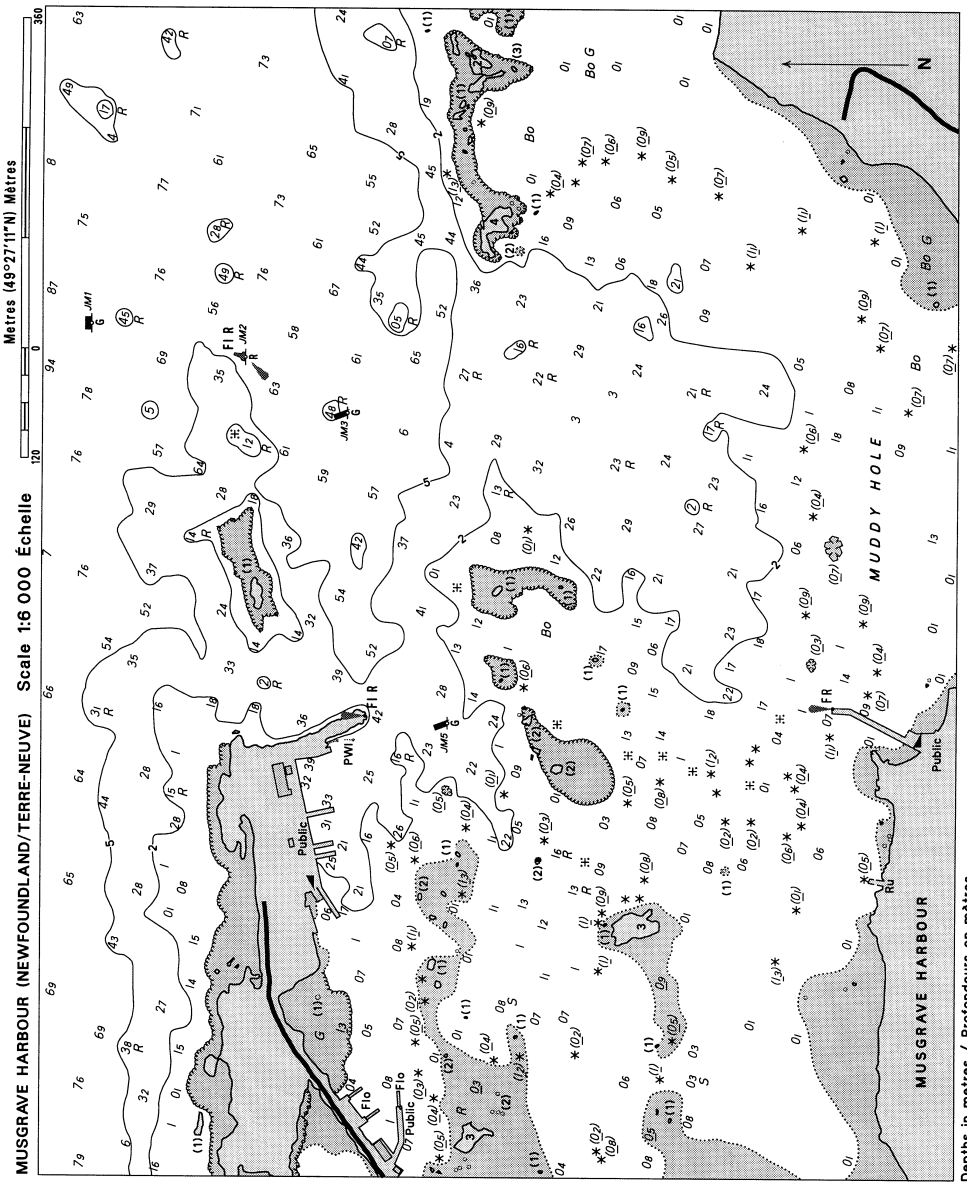

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume

Atlantique

74	*Letete - Bouée à cloche lumineuse SJ*								*Rayer du Livre.* **Carte:4124 106/98**
76	*Bliss Island - Bouée à cloche lumineuse S2*								*Rayer du Livre.* **Carte:4124 106/98**
77 H4118	Bliss Island	Sur la pointe SW. de l'île, au Sud de l'entrée Ouest du havre Bliss. 45 01 06.3 66 51 00.9	Fl	R	4s	16.8	7	Tour carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s Feu de secours. À longueur d'année. Rayer le signal de brume. **Carte:4124** 106/98
77.5	*Bliss Island - Bouée à cloche lumineuse de mi-chenal SL*	*45 00 24.6* *66 51 15.6*	*Mo(A)*	*W*		.....	.....	*Rouge et blanche, marquée "SL".*	**Carte:4124 106/98**
387.5	*Shingle Point - Bouée lumineuse UX55*	*43 48 36* *64 55 33*	*Q*	*G*	*1s*	.....	.....	*Verte, marquée "UX55".*	*À longueur d'année.* **Carte:4240 107/98**
639 H3504	Country Island	Côté Sud de l'île. 45 05 59.8 61 32 31.9	Fl	W	20s	16.5	14	Tour blanche. 13.7	Lum. 2 s; obs. 18 s Feu de secours. À longueur d'année. Rayer le signal de brume. **Carte:4233 121/98**
1375 H1664	**Paspébiac**	Sur le banc de sable. 48 00 57.6 65 14 52	Fl	W	6s	13.7	**15**	Tour à claire-voie carrée, deux marques de jour rectangulaires orange fluorescent sur les côtés E. et S. 12.2	Lum. 1 s; obs. 5 s À longueur d'année. Fonctionne de nuit seulement. **Carte:4921 113/98**
1392.7 H1703	Chandler Est	Extrémité du quai. 48 20 27.9 64 39 31.9	Fl	W	6s	14.1	.....	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche. 9.2	Lum. 1 s; obs. 5 s À longueur d'année. **Carte:4921 113/98**
1485	Grande Entrée - Feu à secteurs	47 36 29.5 61 32 23	F Al RW Al GW	R W G		12.7	.....	Tour à claire-voie carrée. 9.2	Rouge de 015°30' à 017°32'; Al RW de 017° 32' à 017° 50'; blanc de 017° 50' à 018° 10'; Al GW de 018° 10' à 018° 28'; vert de 018° 28' à 020° 30'. Entretenu par la Compagnie Les Mines Seleine À longueur d'année. **Carte:4954 115(P)/98**
1488 H912	**Cap-aux-Meules**	Sur la pointe Hérissée. 47 23 05 61 57 32.9	Fl	W	6s	28.8	**15**	Tour circulaire blanche. 11.5	Lum. 1 s; obs. 5 s Feu de secours. À longueur d'année. Fonctionne de nuit seulement. **Carte:4951 114/98**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
Atlantique (suite)									
1497 H914	Cap-aux-Meules - Quai - alignement	Extrémité du nouveau quai. 47 22 36.7 61 51 13.2	Q	G	1s	7.3	.....	Tour à claire-voie carrée rouge, marque de jour blanche, bande verticale rouge fluorescent. 4.6	Lum. 0.5 s; obs. 0.5 s Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
1498 H914.1		330°15' 132.2m du feu antérieur.	Q	G	1s	11.8	.....	Tour à claire-voie rouge, marque de jour blanche, bande verticale rouge fluorescent. 9.1	Lum. 0.5 s; obs. 0.5 s Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Rayer le signal de brume. **Carte:4956 134/98**
1498.5 H915.4	Cap-aux-Meules, brise-lames Ouest	47 22 35 61 51 25.2	Iso	R	2s	7.7	.....	Tour à claire-voie carrée. 4.9	Feu de secours. Saisonnier. **Carte:4956 117/98**
1507.5	*Chenal Sandy Hook - Bouée lumineuse YM7*	*À l'Est de Sandy Hook* *47 15 48.1* *61 43 23*	*Fl*	*G*	*4s*	.....	.....	*Verte, marquée "YM7".*	*Feu de secours.* *À longueur d'année.* *(Espar d'hiver).* **Carte:4951 145/98**
1588.5	Havre Saint-Pierre - Feu à secteurs	50 14 11.7 63 36 13.6	F	R W G		6.0	.....	Mât circulaire. 4.3	Rouge de 249° à 039°; blanc de 039° à 043°30'; vert de 043°30' à 083°30'. Le secteur blanc indique la route à suivre, Saisonnier. Entretenu par Parcs Canada. **Carte:4429 120/98**
1705.4 H2043	Brise-lames Est de Matane	Extrémité du brise-lames Est. 48 50 49.7 67 34 32.9	Fl	G	6s	10.7	7	Tour à claire-voie carrée. 6.0	Lum. 1 s; obs. 5 s Feu de secours. À longueur d'année. Fonctionne de nuit seulement. **Carte:1236 Éd. 1/98**
1705.6 H2042	Brise-lames Ouest de Matane	Extrémité du brise-lames Ouest. 48 50 56.7 67 34 38.9	Fl	R	6s	13.8	7	Tour carrée. 6.0	Lum. 1 s; obs. 5 s Feu de secours. À longueur d'année. **Carte:1236 Éd. 1/98**
1824.33	*Bouée lumineuse HC2*	*47 55 38.7* *69 31 00*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Rouge, marquée "HC2".*	*(Espar d'hiver).* *À longueur d'année.* **Carte:1234 112/98**
1834 H2166	Cap de la Tête au Chien	Sur le cap. 47 54 41.4 69 48 25.5	Fl(2)	W	5s	63.1	13	Tour octogonale blanche.	Lum. 0.25 s; obs. 0.75 s; lum. 0.25 s; obs. 3.75 s Feu de secours de nuit. À longueur d'année. Rayer le signal de brume. **Carte:1234 112/98**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
Atlantique (suite)									
1851 H2208	**Pte de la Prairie**	Extrémité Nord de la Grande Batture. 47 24 33.7 70 25 52.9	Fl	W	2.5s	15.8	**17**	Pieu circulaire rouge, partie supérieure blanche.	Lum. pér. 2.5 s Feu de secours de nuit. À longueur d'année. Rayer le signal de brume. **Carte:1233** **118/98**
Eaux Intérieures									
521	Port Credit, brise-lames Est	43 32 54.7 79 34 29.6	Fl	R	4s	5.5	.....	Mât rouge. 3.7	Lum. 0.5 sec., obs. 3.5 sec. Entretenu par la ville de Port Credit. **Carte:2048** **147/98**
522	Port Credit, brise-lames Ouest	43 32 53.1 79 34 36.2	Fl	G	4s	5.5	.....	Mât vert. 3.7	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s Entretenu par la ville de Port Credit. **Carte:2048** **147/98**
525	Port Credit, arrière-port	43 32 53.6 79 34 49.5	Fl	R	4s	5.5	.....	Mât rouge. 3.7	Lum. 0.5s, obs. 3.5s Entretenu par la ville de Port Credit. **Carte:2048** **147/98**
902.5	O'Donnell Point	45 05 00 80 06 00	Fl	W	5s	14.7	.....	Tour circulaire rouge et blanche, marque de jour rectangulaire rouge fluorescent et blanche, triangle rouge au centre.	**Carte:2289** **Éd. 1/98**
1561.5	Embouchure de Red River								Rayer du Livre. **Carte:6242** **138/98**
1574.52	*Bouée lumineuse T5*								*Rayer du Livre.* **Carte:6243** **138/98**
1574.75	*Bouée lumineuse T8*								*Rayer du Livre.* **Carte:62431** **138/98**
1574.78	*Bouée lumineuse T9*								*Rayer du Livre.* **Carte:6243** **138/98**
1614	*Sturgeon Skin Reef - Bouée lumineuse CS3*								*Rayer du Livre.* **Carte:6241** **138/98**

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation ou observateur: _____Capitaine: _____
_____Navire (ou *adresse*): _____
_____Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social: _____
_____Emplacement général: _____
Objet: _____
Position approx.: _____ de latitude _____ de longitude _____
Carte utilisée pour le pointage:_____*(corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n°* _____ *de 19 ___)*
Publications en cause: (mentionner le volume et la page)_____*
Détails complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC)_____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral,
Service hydrographique du Canada,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.